

# choisir

revue culturelle  
n° 569 – mai 2007



Eglise, l'élan  
contrarié



*Seigneur Jésus,  
inonde-moi de ton Esprit et de ta vie.  
Prends possession de tout mon être  
pour que ma vie ne soit qu'un reflet de la tienne.*

*Rayonne à travers moi,  
habite en moi,  
et tous ceux que je rencontrerai  
pourront sentir ta présence auprès de moi.  
En me regardant,  
ils ne verront plus que toi seul,  
Seigneur !*

***John Henry Newman***



# choisir

n° 569 - mai 2007

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

## Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge (Genève)

## Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76  
administration@choisir.ch

## Rédaction

tél. 022 827 46 75  
fax 022 827 46 70  
redaction@choisir.ch  
Internet : www.choisir.ch

## Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef  
Lucienne Bittar, rédactrice  
Jacqueline Huppi, secrétaire

## Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Stjepan Kusar  
Jean-Bernard Livio s.j.

## Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue du Scex 34 • 1950 Sion  
tél. 027 322 14 60

## Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy  
Axelle Dos Ghali  
Stjepan Kusar

## Administration

Geneviève Rosset-Joye

## Abonnements

1 an : FS 95.-  
Etudiants, apprentis, AVS : FS 65.-  
CCP : 12-413-1 «**choisir**»  
Pour l'étranger : FS 100.-  
par avion : FS 105.-  
€ : 66.- ; par avion : € 70.-  
Prix au numéro : FS 9.-

**choisir** = ISSN 0009-4994

## Illustrations

Couverture : Pierre Emonet, Lisbonne,  
Monument des découvertes  
p. 7 : Erik van den Boom  
p. 32 : Jean-Claude Moireau / Foz  
p. 34 : Marc Vanappelghem

Les titres et intertitres sont de la rédaction

# sommaire

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
Oser le large <i>par Pierre Emonet</i>	
<b>Actuel</b>	<b>4</b>
<b>Spiritualité</b>	<b>8</b>
Marcher <i>par Luc Ruedin</i>	
<b>Eglise</b>	<b>9</b>
Joseph Ratzinger en Benoît XVI <i>par Claude Ducarroz</i>	
<b>Eglise</b>	<b>12</b>
La théologie de la libération menacée 5 <sup>e</sup> Conférence de l'épiscopat d'Amérique latine <i>par Michel Bavarel</i>	
<b>Religions</b>	<b>16</b>
Océan Pacifique. La Méditerranée du XXI <sup>e</sup> siècle <i>par Richard Friedli</i>	
<b>Société</b>	<b>20</b>
Une séparation déchirante. Le vote de 1907 à Genève <i>par Jean-Blaise Fellay</i>	
<b>Société</b>	<b>25</b>
De la laïcité au pluralisme. L'exemple vaudois <i>par Christelle Devanthery</i>	
<b>Cinéma</b>	<b>31</b>
Du bon usage du kitsch <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
<b>Théâtre</b>	<b>33</b>
Lyrisme ou farce : le travail du corps <i>par Valérie Bory</i>	
<b>Lettres</b>	<b>36</b>
De plume et d'épée. Octave Mirbeau <i>par Gérard Joulié</i>	
<b>Bloc-notes</b>	<b>44</b>
Ecriture <i>par Gladys Théodoloz</i>	

# Oser le large



*Le centre de gravité du monde se déplace. Entraîné par la dérive des lieux de décisions économiques et politiques, il s'éloigne du berceau de la culture méditerranéenne, pour glisser lentement vers l'Est, vers les rives du Pacifique, où les grandes villes asiatiques rejoignent celles de la côte Est des Etats-Unis pour devenir l'axe d'une nouvelle géopolitique.<sup>1</sup> Les conséquences culturelles, philosophiques et même religieuses de ce basculement se font sentir de manière diffuse, comme un subtil changement de climat qui influence déjà, de façon plus ou moins perceptible, le système des valeurs qui structurent et organisent la vie quotidienne. Certes, la vieille Europe n'est pas morte ; ne l'enterrons pas trop vite, même si la culture qui a fait son lit durant des siècles manifeste des signes d'essoufflement. A l'Ouest comme aux antipodes, plus de vingt nations vivent encore de son héritage, et le regain d'intérêt que suscitent les anciennes cultures autochtones ne constitue pas une menace sérieuse.*

*Le phénomène est toutefois suffisamment vaste et profond pour ne pas être assimilé à une simple délocalisation. Il implique une remise en cause de nombreux acquis qui jusqu'ici allaient de soi et faisaient partie de l'environnement dans lequel se construisait une existence individuelle et sociale. Confrontés à des religions, à des philosophies ou à des systèmes de valeurs qui ne sont pas issus de leur patrimoine séculaire, les héritiers de l'antique Grèce et de Rome, baignés de culture classique occidentale sont perplexes, partagés entre le retrait identitaire et la séduction de la nouveauté.*

*Le cas des Eglises chrétiennes est emblématique. La rencontre avec les grandes religions séculaires dans le Sud-Est asiatique rouvre le vieux débat déjà engagé au XVI<sup>e</sup> siècle avec la découverte de l'Amérique, et finalement jamais clos, celui du salut de l'humanité et de l'universalité du message chrétien. Le dialogue interreligieux reprend à nouveaux frais la réflexion et invite théologiens et autorités ecclésiastiques à regarder par-dessus les frontières culturelles familières. Soucieuses d'intégrité, les Eglises hésitent entre la fidélité à des concepts forgés par les premiers conciles et la tentation de couler le message évangélique dans une nouvelle culture, étrangère au monde méditerranéen, au risque de le dissoudre dans un syncrétisme stérile.*

*On peut, avec saint Augustin, pleurer sur l'effondrement d'un monde culturel familier, grâce auquel nous avons connu l'Évangile. Mais on peut aussi se réjouir de la rencontre du message chrétien avec d'autres civilisations. Identifier trop étroitement l'expression de la foi avec une culture donnée emprisonne l'Évangile. La langue latine, certains rites et symboles, la conception du droit et du fonctionnement des institutions peuvent avoir tout leur sens pour les héritiers de la culture classique. Leur attribuer une valeur exclusive et universelle risque de compromettre injustement l'annonce d'un salut destiné à tous les hommes, à quelque culture qu'ils appartiennent. Un tel manque d'imagination et d'ouverture a perdu autrefois de manière presque définitive l'évangélisation de la Chine, inaugurée pourtant avec succès au XVII<sup>e</sup> siècle par les grands missionnaires jésuites installés à la cour des Ming.*

*Le chemin du Pacifique passe-t-il nécessairement par la Grèce ? Si la pensée hellénistique s'est imposée durant les quatre premiers siècles en structurant la formulation de la foi chrétienne, au point de devenir un passage obligé vers d'autres cultures, des éclaircisseurs ont exploré des voies originales pour véhiculer le message du Christ vers l'Orient : Apbraate le sage persan († après 345), Théodore de Mopsueste († 428), les Messaliens originaires de Syrie ou Jean Damascène († vers 750). Vue d'Occident, leur tentative a plus ou moins fait long feu. Elle a pourtant donné naissance à des Églises chrétiennes en Syrie, en Irak ou en Perse, qui, bien que minoritaires, témoignent de l'existence d'un christianisme capable de s'acculturer hors du berceau méditerranéen.*

**Pierre Emonet s.j.**



■ Info

## La chapelle de la gare de Zurich

La chapelle œcuménique de la gare de Zurich, ouverte en 2001 et soutenue par les Eglises catholique romaine et réformée de la ville et du canton de Zurich, connaît un franc succès. Cet intérêt montre que la foi et la prière ont une place importante dans la vie de nombreuses personnes, affirment les responsables de l'aumônerie de la gare Toni Zimmermann et Roman Angst dans leur rapport 2006. L'an dernier, la chapelle a accueilli un nombre record de visiteurs et ses animateurs ont mené encore davantage d'entretiens (1864, dont un peu plus de la moitié avec des femmes). Ils ont porté majoritairement sur des thèmes touchant l'aumônerie, soit des questions de foi, des crises personnelles, des problèmes conjugaux, familiaux, psychiques, financiers, ainsi que sur des questions générales touchant à la vie et au travail.

Ces dialogues ont fait apparaître des représentations très diverses de Dieu, ressenti souvent comme un obstacle, soulignent les aumôniers : un Dieu silencieux (pourquoi Dieu n'intervient-il pas pour nous aider, alors que nous l'avons prié ?) ou un inquietant « Dieu policier ».

Cette chapelle très sobre est ouverte à toutes les confessions ; de plus en plus de musulmans la fréquentent. Les symboles des cinq grandes religions mondiales y figurent à égalité (pour marquer tout de même l'appartenance chrétienne du lieu, une bible est ouverte). Elle réunit tout ce dont un croyant a besoin pour exercer sa foi : des cierges, de l'eau bénite, les livres saints de toutes les religions, mais aussi une flèche indiquant la direction de la Mecque.

■ Info

## Année anabaptiste

L'Année anabaptiste (mennonite) a été lancée officiellement le 24 mars à Langnau, dans l'Emmental, berceau du mouvement religieux, avec une célébration dans l'église réformée. Persécutés au XVI<sup>e</sup> siècle parce qu'ils voulaient une réforme plus radicale que celle de Zwingli, les mennonites rendent ainsi hommage à leurs ancêtres et renouent le dialogue avec l'Eglise protestante. L'historien et théologien Hanspeter Jecker, président de la Société suisse pour l'histoire des anabaptistes, a rappelé les points de divergence avec le protestantisme officiel : la question de l'appartenance à l'Eglise, du baptême ou les relations entre l'Eglise et l'Etat.

D'ici la fin de l'année, quelque 200 conférences, expositions, représentations théâtrales, concerts et excursions seront organisés dans l'Emmental, et un sentier historique sera installé à Trub, dans le canton de Berne, du 7 mai à fin octobre. (APIC)

■ Info

## Travail, la mission des jeunes

Lors du 9<sup>e</sup> Forum international des jeunes, tenu du 20 mars au 1<sup>er</sup> avril à Rocca di Papa (environs de Rome) sur le thème *Témoigner du Christ dans le monde du travail*, un message du pape Benoît XVI a été lu, dans lequel il affirme la nécessité de proclamer l'Evangile du travail, de vivre comme des chrétiens dans le monde du travail et de devenir des apôtres parmi les travailleurs. Il ne s'agit pas seulement de devenir plus compétitif et productif, il faut être témoins de la charité, a-t-il souligné. Mentionnant l'Ency-

clique *Laborem exercens* sur le thème du travail, écrite en 1981 par Jean Paul II, il a souligné que dans un contexte de libéralisme économique conditionné par les pressions du marché, de la concurrence et de la compétitivité, ce document rappelle avec force la nécessité de valoriser la dimension humaine du travail et de défendre la dignité de la personne. Benoît XVI a souligné les difficultés à repérer un travail qui corresponde aux aptitudes personnelles et aux études accomplies par chacun. Il a évoqué la mondialisation qui oblige de nombreux jeunes à émigrer et à vivre loin de leur pays d'origine et de leur propre famille, provoquant un sentiment d'insécurité, avec des répercussions incontestables sur la capacité non seulement d'imaginer et de mettre en acte un projet pour l'avenir, mais aussi de s'engager concrètement dans le mariage et dans la formation d'une famille.

Un regret partagé par le président du Conseil pontifical pour les laïcs, Mgr Stanislaw Rylko. S'exprimant sur les ondes de *Radio Vatican* à la veille de l'ouverture du Forum organisé par son dicastère, il a souligné que ce sont les jeunes qui sont les plus fortement touchés par les problèmes de chômage. « Pour la plus grande majorité d'entre eux, un poste fixe est aujourd'hui un rêve inaccessible. »

Cette nouvelle situation requiert un profond changement de mentalité de leur part et les appelle à dépasser la passivité et la résignation, pour devenir les protagonistes de leur propre avenir professionnel, d'une « nouvelle culture du travail ».

---

■ Info

---

## Pérou, l'Opus Dei convoite la Católica

La Católica, l'université catholique de Lima, a fêté ses 90 ans d'existence le 24 mars dernier. Avec ses 18 000 étudiants et 2500 professeurs, cet établissement est depuis plusieurs dizaines d'années le principal centre universitaire du Pérou. Selon le quotidien *La República*, « ses cours ont groupé et formé les intellectuels et les scientifiques les plus éminents du pays ».

Depuis sa fondation en 1917 par un prêtre français, Georges Dintilhac, et quatre laïcs, la Católica professe un esprit d'ouverture, d'humanisme chrétien et de pensée critique qui agace les conservateurs de l'Église locale. Le Père Gustavo Gutierrez, l'un des inspirateurs de la théologie de la libération, y a enseigné dans les années '60. Aujourd'hui, selon son vice-recteur Marcial Rubio, un pluralisme sain y règne : « La Católica se sent plus proche des universités européennes et de leur vision sociale de la société, que de celles des Etats-Unis. »

Or, depuis un mois, la polémique fait rage dans les médias du pays face à la volonté affichée par l'Opus Dei de prendre le contrôle de cette institution, sous la houlette d'un de ses membres, le cardinal péruvien Juan Luis Cipriani, archevêque de Lima. L'Opus Dei, qui bénéficie d'appuis au sein du gouvernement, a ressorti pour ce faire le testament d'un riche donateur, Jose Riva Agüero, décédé en 1944. Plus largement, cette polémique fait ressurgir l'hostilité entre Mgr Cipriani, proche de l'ex-président Alberto Fujimori (1990-2000), et l'ancien recteur de la Católica, le philosophe Salomon Lerner, défenseur acharné des droits de l'homme sous le mandat Fujimori.

L'Eglise péruvienne, de son côté, a pris ses distances avec les projets du cardinal conservateur. Pour la Conférence épiscopale, ce sera à la justice de trancher. (APIC)

---

■ Info

« OPEP » du bioéthanol

Suite à la visite en mars du président George W. Bush, le gouvernement du Salvador s'est proposé d'accueillir un projet pilote de production de combustible d'éthanol à partir de canne à sucre et de maïs jaune. Les Etats-Unis, alliés au Brésil, offrirait leur assistance technique. Un projet décrié par Medardo Gomez, du Synode luthérien du Salvador. Selon l'évêque, cette usine aura des conséquences négatives sur l'économie familiale en faisant augmenter le prix des matières premières utilisées dans l'alimentation de base.

Bush cherche en fait à créer un cartel avec le Brésil pour la production et le monopole du marché mondial de bioéthanol, à lancer donc avec Lula da Silva une espèce d'OPEP de ce secteur naissant. Les deux pays produisent déjà les deux tiers du biocombustible mondial, les Etats-Unis à partir du maïs et le Brésil à partir de la canne à sucre. But visé de la Maison Blanche : réduire sa dépendance au pétrole importé, en intégrant les biocombustibles à son plan énergétique. Pour ce faire, Washington aura besoin de s'approvisionner en biocombustibles. L'Amérique latine et les Caraïbes lui paraissent particulièrement indiquées pour ce projet.

Le Brésil conseille déjà le Guatemala, la Jamaïque et la Colombie en matière de production d'éthanol ; avec les Etats-Unis, cette influence sera étendue au

Honduras, au Nicaragua, à la République dominicaine, au Salvador et au Panama.

---

■ Info

**Indonésie et identité religieuse**

L'Indonésie reconnaît officiellement six religions et confessions : l'islam, le catholicisme, le protestantisme, le bouddhisme, l'hindouisme et le confucianisme. La mention de la religion sur la carte d'identité est obligatoire, ce qui peut se révéler dangereux, surtout pour les groupes minoritaires et dans certaines régions du pays, en particulier l'archipel des Moluques et l'île des Célèbes (appelée aussi Sulawesi), victimes de vives tensions interconfessionnelles.

Des voix s'élèvent pour supprimer cette mention. C'est le cas du Mouvement pour l'intégration nationale, une ONG basée à Jakarta, ainsi que d'autres organisations et intellectuels, parmi lesquels l'ex-président Abdurrahman Wahid, surnommé Gus Dur. Selon ce dernier, l'islam n'interdit pas la suppression de la mention de la religion sur les cartes d'identité, cela permettrait même de sauver des vies dans les conflits religieux.

---

■ Opinion

**Un islam européen**

Grand expert de l'islam, directeur du Centre de documentation et de recherches (CEDRAC, [cedrac@usj.edu.lb](mailto:cedrac@usj.edu.lb)) à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le jésuite Samir Khalil Samir a donné une conférence à Fribourg, le 25 avril, sur le thème *Aider chrétiens et musulmans à vivre ensemble*.

Pour ce théologien d'origine égyptienne, auteur de nombreux livres et articles sur la question, certains Occidentaux dits « progressistes » tentent de justifier la violence et le terrorisme islamique en affirmant qu'il s'agit d'une réaction à l'impérialisme et au colonialisme, à l'Etat d'Israël, au libéralisme économique, en somme à l'Occident. Or, rappelle le Père Samir Khalil Samir, ce n'est pas seulement l'Occident qui est victime des violences des islamistes, mais aussi des bouddhistes (en Thaïlande notamment), des hindous et des musulmans eux-mêmes (150 000 Algériens assassinés dans les années '90, attentats en Irak...). « La violence islamiste vient du monde musulman lui-même, c'est-à-dire du Coran et de la Sunnah quand ils sont lus de façon littérale par ce qu'on appelle l'islamisme radical, qui s'est répandu dans les écoles coraniques et dans les plus fameuses universités islamiques comme celle d'al-Azhar au Caire. »

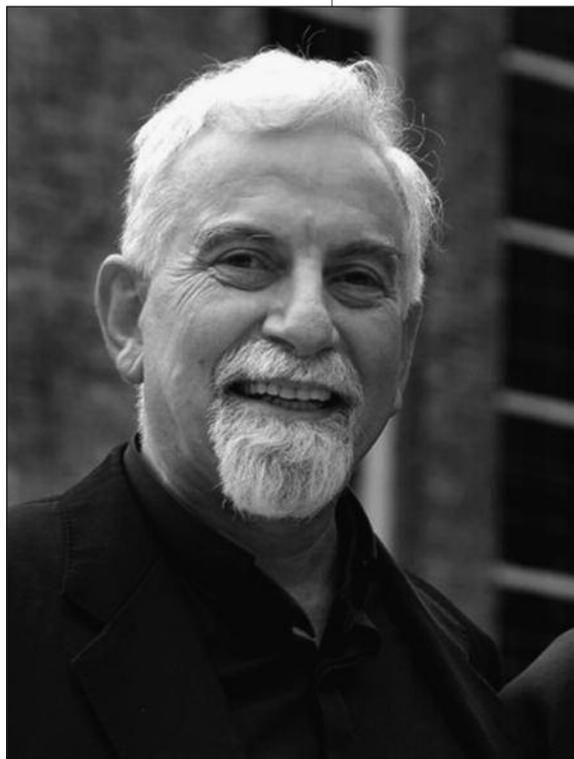
Parmi les livres publiés dans le monde arabe musulman, on ne trouve ainsi quasiment aucun ouvrage sur le soufisme. En revanche, il y en a beaucoup en Occident, car les Occidentaux s'intéressent à l'autre en fonction d'eux-mêmes et ne cherche pas à comprendre l'islam tel qu'il est. Or, plus que le soufisme, pour comprendre le monde musulman, l'Occident doit connaître ses sources. Les *hadiths* (proverbes du prophète) par exemple, qui sont très importants, sont rarement traduits.

« Il s'agit de voir comment lire et interpréter aujourd'hui le Coran. Il y a des siècles que le christianisme a commencé une lecture critique de ses sources. Cette lecture critique n'a pas été faite dans le monde musulman et elle est nécessaire » (interview à l'agence *Zenit*, février 2004).

« Repenser le Coran ne signifie pas changer le texte mais sa lecture. Certains intellectuels musulmans vou-

draient le faire, mais ils n'y arrivent pas car le poids de la majorité traditionnelle est trop fort. En Europe, cela serait possible, à condition que les groupes intégristes payés par les pays riches du Golfe ne soient pas en situation de force. Ils exportent un islam qui n'est pas l'islam que veulent les musulmans européens. En ce sens, la récente présence musulmane en Europe pourrait être une bénédiction. Par exemple, si on arrivait à créer un islam européen qui soit de foi musulmane et de culture européenne, c'est-à-dire aussi chrétienne. On pourrait alors arriver à une relecture du Coran, en partant de l'égalité entre croyant et athée, entre l'homme et la femme, avec les principes de la démocratie et de la civilisation occidentale, surtout de la distinction entre le fait religieux et le fait politique. »

Samir Khalil Samir



# Marcher

*« Marcher de long en large dans une église romane, belle, assez grande, Saint Philibert de Tournus par exemple, ou dans une église gothique, Chartres, Reims, Bourges, ou baroque, comme la Wieskirche et ne penser à rien, rien du tout, laisser le regard errer, laisser la pierre chanter, laisser le lieu dire et s'en aller, au bout d'un temps, sans aucune hâte. »<sup>1</sup>*

*« Marcher, tel le juste qui ne va pas dans le projet des méchants, ne s'arrête pas sur le chemin de ceux qui ratent leur cible, et ne s'assied pas au banc des railleurs » (Ps 1).*

*« Marcher de long en large... » puisqu'il est question de toute notre vie, de celle de Dieu et que nous sommes appelés à découvrir la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de son Amour. Dans une église romane, gothique ou baroque... ou en ces lieux qui nous sont familiers telle qu'une église peut l'être pour le baptisé qui se laisse trouver par Dieu. Etre au plus proche de soi-même pour s'ouvrir au plus vaste. Le lieu, si important et vital pour notre humanité, est à choisir. Celui qui nous convient selon notre disposition intérieure. A certains moments, ce sera l'art roman qui nous enracine dans la terre. A d'autres, l'art gothique qui nous élève jusqu'au ciel. A d'autres encore, l'art baroque si proche de notre humanité.*

*« Et ne penser à rien... » Quelle merveille ! Halte aux pensées vagabondes, aux regrets stériles et aux projets imaginaires. Stop à l'éclatement intérieur. Enfin le calme de la bienheureuse dé-*

*cantation qui nous fait retrouver le réel et nos grandes profondeurs. « Laisser le regard errer... » et s'arrêter sur tel chapiteau, telle sculpture, tel vitrail ou telle image qui nous emmène en ce monde biblique qui parle si justement de notre humanité traversée par l'appel divin. « Laisser la pierre chanter... » et résonner en ces architectures séculaires, ordonnées à la plus grande gloire de Dieu. Ecouter la musique de ces espaces sonores qui nous enveloppent. Se laisser engendrer à la Parole par leurs échos silencieux pacifiant.*

*« Laisser le lieu dire... », nous dire cette Parole qui a nourri tant de générations d'hommes, de croyants, de pèlerins au détour d'un chemin, d'une attente, d'une angoisse, d'une question, d'une espérance... « Et s'en aller, au bout d'un temps... », s'en aller avec le cœur rempli d'allégresse ou avec notre question non résolue mais vertigineusement approfondie, nous donnant ainsi d'accéder à un sens renouvelé et vivifiant. S'en aller donc vers notre vie, vers les autres, vers notre monde, tout en sachant que nous ne sommes pas du monde. « Sans aucune hâte... » puisque nous voici « réaccordés » à l'éternité vivante qui nous apaise et nous relève.*

*Heureux sommes-nous en effet de ne pas nous arrêter et nous asseoir au conseil des méchants. En marche ceux qui se plaisent sur la voie du Seigneur en la méditant à temps et à contretemps.*

**Luc Ruedin s.j.**

1 • Maurice Bellet, 17 manières de prier sans en avoir l'air, in [www.ndweb.org/ecrit/bellet/bellet.htm](http://www.ndweb.org/ecrit/bellet/bellet.htm).

# Joseph Ratzinger en Benoît XVI

●●● **Claude Ducarroz**, Fribourg  
Prévôt de la cathédrale

Même s'il s'agit de rappels hérités des documents de Jean Paul II, certaines idées ne peuvent que susciter d'utiles méditations. Ainsi du lien entre l'Eucharistie et le renouvellement de l'histoire et du cosmos (nos 10 et 92), théorie chère à Teilhard de Chardin. De même les trois sens coordonnés du mot « corps » (celui du Christ, celui de l'Eucharistie, celui de l'Eglise, cf. n° 15), doctrine mise en évidence par le Père de Lubac.

Nommer l'Eucharistie « sacrement de la charité » est une indication précieuse sur la théologie de Benoît XVI, telle qu'elle est déjà apparue dans son encyclique *Deus caritas est*. Par là, le pape actuel veut susciter une « admiration eucharistique » (n° 67) qui soulève le cœur des croyants vers une contemplation pleine de reconnaissance et d'adoration.

On attendait Benoît XVI à certains points chauds. Il faut constater que les répétitions classiques l'emportent de loin sur le renouvellement du langage et des pratiques. En somme, rien de nouveau sous le soleil de Rome.

Le pape reconnaît que les rites eucharistiques sont en développement. Mais aussitôt il serre les boulons au point qu'on ne voit plus ce qui pourrait encore évoluer, même sous le label de l'inculturation. Après la mention « des multiples formes des premiers siècles », il en appelle à « l'herméneutique de la continuité » (note du n° 3) qui n'autorise pas des « ruptures artificielles ». En liturgie,

c'est l'obéissance à la tradition qui domine, stricte et radicale, sous la surveillance des autorités de l'Eglise, autrement dit, de la curie romaine (nos 38 et 54).

Comment dès lors envisager des aménagements qui correspondent aux divers univers culturels ? Comment faire droit aux circonstances pastorales qui impliquent une certaine souplesse d'application ? Si le pape a raison de mettre en garde contre une anarchie liturgique qui peut aboutir à du « n'importe quoi » inadmissible, pourquoi ne pourrait-on pas conférer davantage de latitude liturgique aux conférences épiscopales régionales, par exemple ? Il le dit, mais dans les faits... (cf. n° 54).

## Fermeté

La pénurie de prêtres est prise au sérieux, mais c'est pour rappeler avec force les disciplines traditionnelles. Bien entendu, le prêtre seul - au nom du Christ-Tête et au nom de l'Eglise (n° 23) - peut présider l'Eucharistie, de bout en bout, est-il précisé (n° 53), afin d'éviter toute confusion des rôles entre prêtres et laïcs, surtout en cas de célébration en absence de ministre consacré (n° 75). On en conclut que le rapport du prêtre au Christ est une « conformation sponsale » impliquant le célibat obligatoire (n° 24).

*L'exhortation apostolique de Benoît XVI « Sacramentum caritatis » est censée confirmer les conclusions du Synode des évêques sur l'Eucharistie (octobre 2005). Son intention est fort louable : « Raviver dans l'Eglise un nouvel élan et une nouvelle ferveur eucharistiques » (n° 5) ; son efficacité est une autre affaire. Commentaires.*

Ce qui est dit à ce sujet est fort beau dans une perspective mystique. Mais cette obligation universelle, même dans l'Eglise latine, ne date que du Moyen Age. Elle n'a jamais existé dans les Eglises d'Orient.

Ce thème demeure donc bétonné, malgré les appels des synodes et de certains évêques pour un assouplissement de cette discipline, ne serait-ce que pour trouver une solution partielle au dramatique manque de prêtres.

La même fermeté se remarque du côté de la discipline du mariage face à la communion eucharistique. Mettre en parallèle les deux sacrements de l'alliance est une bonne chose (n° 27). J'en ai vérifié le bien-fondé et la fécondité pastorale. Reste que l'interdiction de l'accès des divorcés remariés à la communion (n° 29) demeure une écharde dans la chair de nombreux fidèles.

Il ne s'agit pas d'opérer sans discernement. Descendre en courant la pente de la banalisation du divorce n'a rien d'évangélique. Mais la miséricorde doit aussi trouver les modalités de son rayonnement pour les personnes victimes de situations qu'elles n'ont pas choisies. Les Eglises d'Orient le font depuis toujours. Des évêques ont proposé ce qu'on pourrait appeler des « voies de miséricorde évangélique ». Ils furent remis au pas par le cardinal Ratzinger. L'exhortation apostolique en reste donc là.

## Chaud et froid

L'Eucharistie est au cœur du rapprochement œcuménique. Le pape estime que « la racine eucharistique de la communion ecclésiale peut contribuer efficacement au dialogue œcuménique » (n° 15). Il faut cependant reconnaître que cette même Eucharistie est actuellement le frein principal à ce rapprochement.

Le document souffle le chaud et le froid. Il rappelle que les non-catholiques partageant notre foi eucharistique sont les bienvenus à la communion dans certaines circonstances (n° 56), ce qui est plus libéral que la pratique orthodoxe. Mais l'hospitalité eucharistique réciproque demeure interdite, surtout avec « les communautés ecclésiales issues de la Réforme », pour bien réaffirmer qu'elles ne sont pas de vraies Eglises. Si le rappel de l'impossibilité de la concélébration semble opportun, il faut savoir qu'une hospitalité réciproque se pratique parfois, surtout chez nous en contexte œcuménique fort. Est-ce prophétique ou schismatique ?

L'Eucharistie permet à Benoît XVI de revenir sur l'articulation entre la messe et le sacrement de la réconciliation, avec « la nécessité d'être dans la grâce de Dieu pour s'approcher dignement de la communion sacramentelle » (n° 20). Que voilà un sacrement en crise, et c'est sans doute un grave dommage pour la vie chrétienne. Faut-il pour autant se contenter de rappeler les disciplines antérieures, par exemple celles qui affirment que « la forme personnelle est la seule forme ordinaire » de ce sacrement (n° 21) ? Je crains que cela ne suffise pas à ramener les brebis égarées au bercail du confessionnal. Le mal est sans doute plus profond.

Dans la foulée du synode, le pape entre dans des détails surprenants. On mesure là son sens pastoral, mais aussi le fait que l'évêque de Rome se sente investi d'une responsabilité d'Eglise globale et minutieuse. S'il a raison de rappeler la mission constitutive de la beauté et du silence dans les célébrations (n°s 35 et 55), est-ce son rôle d'aborder la place du tabernacle et du siège du célébrant, les objets liturgiques, le chant grégorien, le retour du latin, la genuflexion

pendant la consécration, la forme du baiser de paix, la promotion des indulgences, etc.

Même le culte eucharistique en dehors de la messe, très recommandé (cf. les n<sup>os</sup> 66 à 69), ne peut pas être revitalisé sans qu'il soit fait allusion à son absence dans la tradition orientale. Je repère derrière certaines insistances très latines une réelle difficulté œcuménique.

Quand le pape s'exprime, à quel niveau d'autorité le fait-il ? Comme « principe et fondement permanents et visibles de l'unité » (*Lumen gentium* n<sup>o</sup> 23), ce qui doit concerner toute l'Eglise ? Comme patriarche latin (le titre de patriarche d'Occident a été aboli par Benoît XVI) sans préjuger d'autres traditions, tout aussi légitimes ? Il y a dans ces textes signés du successeur de Pierre des ambiguïtés de fonctionnement qui brouillent le dialogue œcuménique, si l'on veut aboutir un jour à des formes du ministère pétrinien qui réalisent « un service d'amour reconnu par les uns et par les autres » (Jean Paul II, *Ut unum sint* n<sup>o</sup> 95). Mais pour cela, comme le reconnaissait humblement le pape polonais, la conversion de « Pierre » est indispensable (cf. n<sup>o</sup> 4).

## Ambivalence

Au terme de cette étude critique, je dois avouer des sentiments partagés. La ferveur eucharistique de Benoît XVI est touchante. Elle doit aussi être contagieuse, car il est vrai que l'Eucharistie est « la source et le sommet de la vie chrétienne ». Avec Marie, « femme eucharistique », nous n'en finirons jamais « d'accueillir, de célébrer et d'adorer » ce don merveilleux qui nous permet de trouver « la forme eucharistique de notre existence ». Benoît XVI appelle cela, à la suite d'Ignace d'Antioche, « vivre selon

le dimanche », belle expression qui implique aussi un certain style de vie tous les jours de la semaine. D'ailleurs, c'est un des courages de cette exhortation que de rappeler les conséquences sociales, politiques, économiques et même écologiques d'une authentique vie eucharistique. Car il ne faut pas reléguer la foi chrétienne aux marges de l'histoire. On ne peut partager le Pain de vie sans évangéliser les cultures (n<sup>o</sup> 78), sans s'engager à changer la vie du monde, à commencer par celle des pauvres, des réfugiés, des prisonniers et des exclus (n<sup>os</sup> 89 et 90). Il y va de « la cohérence eucharistique » (n<sup>o</sup> 83).

La méditation de cette exhortation me laisse une impression ambiguë. Je suis entraîné dans sa théologie savoureuse et par son élan de piété émerveillée. Mais pour certaines conclusions pratiques, appliquées à des réalités brûlantes et souvent douloureuses dans l'Eglise d'aujourd'hui, je ne puis m'empêcher de penser à cette réflexion d'Edgar Faure - que le Saint-Père me pardonne ! : « Voici que s'avance l'immobilisme. Nous ne savons pas comment l'arrêter. »

Cl. D.

## Erratum

Dans le texte de Martina Schmidt, consacré à la Campagne de Carême et intitulé « Travailler dans la dignité » (*choisir*, avril 2007, p. 15), une erreur s'est malencontreusement glissée. Il faut lire : « En 2005, cela représentait un total de près de 1,5 millions d'ordinateurs, pour un chiffre d'affaires avoisinant les 2,2 milliards de francs », et non pas « pour un bénéfice avoisinant les 2,2 milliards de francs ».

# La théologie de la libération menacée

## 5<sup>e</sup> Conférence de l'épiscopat d'Amérique latine

●●● **Michel Bavarel**, journaliste  
Genève

*La mise en garde de la Congrégation pour la doctrine de la foi contre Jon Sobrino est survenue peu avant la visite du pape au Brésil et le lancement de la 5<sup>e</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes (13 au 31 mai). Une nouvelle mise en cause de la théologie de la libération ?*

« Ils veulent nettoyer le chemin pour l'arrivée du pape au Brésil. » Voilà, selon Leonardo Boff, l'intention des groupes qui, dit-il, ont obtenu au Vatican une mise en garde contre certaines idées du jésuite Jon Sobrino. Ils agissent ainsi « par rancœur envers la théologie de la libération qui continue d'exister dans tous les continents, même si elle est moins visible qu'autrefois »,<sup>1</sup> estime l'ex-franciscain.<sup>2</sup> Jon Sobrino est, en quelque sorte, un survivant. Grâce à son absence ce jour-là de San Salvador,<sup>3</sup> il a échappé à l'escadron de la mort qui, en novembre 1989, a exécuté six de ses confrères jésuites de l'Université d'Amérique centrale. Le 14 mars dernier, la Congrégation pour la doctrine de la foi a rendu publique une notification, approuvée par Benoît XVI, portant sur deux de ses ouvrages, publiés l'un en 1991 et l'autre en 1999. Cette intervention romaine a suscité une vive émotion parmi les jésuites, les théologiens et nombre de fidèles, y compris en Suisse.<sup>4</sup> D'autant qu'elle a été assortie d'une interdiction d'enseigner la théologie, édictée par l'archevêque de San Salvador, Mgr Fernando Sáenz Lacalle, membre de l'Opus Dei. La Congrégation pour la doctrine de la foi reproche, grosso modo, au Père Sobrino de ne pas mettre suffisamment en

évidence la divinité du Christ. Pour J. Sobrino, comme pour L. Boff, c'est la théologie de la libération qui se trouve en fait dans la ligne de mire. Il s'en explique dans une lettre au général des jésuites, le Père Kolvenbach, où il souligne que d'éminents théologiens ont lu et relu les ouvrages incriminés et n'y ont pas décelé d'erreurs doctrinales. Les critiques qui lui sont adressées s'inscrivent dans une longue histoire d'opposition à sa théologie et à la théologie de la libération, relève-t-il. Il analyse, en particulier, un texte du futur Benoît XVI qui s'en prenait déjà à ses écrits en 1984. La 5<sup>e</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, qui se déroulera dans les jours à venir dans le sanctuaire marial d'Aparecida

- 1 • [www.brasildefato.com.br](http://www.brasildefato.com.br). Cf. l'éditorial de **Pierre Emonet**, in *choisir*, avril 2007, n° 568, pp. 2-3.
- 2 • Se sentant menacé d'une nouvelle sanction, après celle qui lui avait imposé une année de silence en 1985, L. Boff s'est « auto-promu à l'état de laïc » en 1992.
- 3 • Il se trouvait en Thaïlande où il remplaçait L. Boff pour un cours de christologie.
- 4 • Entre autres, des œuvres d'entraide et des organismes missionnaires catholiques et protestants de Suisse ont exprimé leur « profonde consternation » dans une lettre ouverte à leurs organisations partenaires en Amérique latine.

(entre São Paulo et Rio de Janeiro), ne sera donc pas « toute tranquille. A la veille de son ouverture, d'un geste plus que suspect, on lance le procès de notre cher Jon Sobrino », écrit Dom Pedro Casaldáliga, évêque émérite de la prélature de São Félix do Araguaia (Brésil).<sup>5</sup> Et il ajoute : « Voilà qui est très symptomatique, puisqu'un cardinal de la curie avait déclaré que la théologie de la libération serait liquidée avant Aparecida (...) Cet illustre empourpré devra reconnaître, j'imagine, qu'après Aparecida continuera, vivant et actif, le Dieu des pauvres, et continuera, subversif, l'Évangile de la libération ; et que malheureusement la faim, la guerre, l'injustice, la marginalisation, la corruption, la cupidité continueront d'exiger de notre Eglise un engagement réel au service des pauvres de Dieu. »<sup>6</sup>

Dans sa lettre au Père Kolvenbach, Sobrino se plaint de « la manière de procéder du Vatican au cours de ces 20 ou 30 dernières années (...) Beaucoup de théologiens et théologiennes (...) ont été poursuivis sans miséricorde. Et pas seulement eux. Aussi des évêques, Mgr Romero, Dom Hélder Camara, Mgr Proaño, de Riobamba, en Equateur, Mgr Samuel Ruiz, au Mexique... Ils ont essayé de décapiter la CLAR (Conférence latino-américaine des religieux et religieuses). Et surtout, ils ont fait leur possible pour que disparaissent les communautés de base, les petits, les privilégiés de Dieu. »

## De l'optimisme à l'amertume

Une atmosphère d'amertume et d'inquiétude, voire de colère, règne donc aujourd'hui dans certains secteurs de l'Eglise d'Amérique latine. En contraste avec le climat d'espérance qui a présidé à la naissance du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), à la suite de la première Conférence générale tenue en 1955, à Rio de Janeiro. Et qui a, encore et surtout, présidé à la 2<sup>e</sup> Conférence, celle de Medellin, en Colombie, en 1968, dans la foulée du Concile.

« A Medellin, l'Eglise latino-américaine fera une vraie et surprenante réception créative et prophétique de Vatican II dont les conséquences dépasseront toute attente », affirme le théologien chilien Luis Martinez.<sup>7</sup> Cette Eglise qui, comme elle le confessait, était riche et alliée des riches, devient la servante des pauvres et de leur libération. Elle s'engage à défendre « les droits des pauvres et des opprimés, en interpellant gouvernements et classes dirigeantes », et à promouvoir « tous les efforts faits par le peuple pour créer et développer ses propres organisations ». Les communautés ecclésiales de base deviennent « beaucoup plus qu'un choix de stratégie pastorale : elles apparaissent comme la réalisation de l'Eglise elle-même, conçue comme peuple de Dieu en marche ».

La 3<sup>e</sup> Conférence générale, à Puebla (Mexique), en 1979, confirme Medellin et le choix prioritaire pour les pauvres. Même si l'on signale un risque d'idéologisation, la théologie de la libération n'est pas condamnée. On prend conscience du fait que la pauvreté « est le produit de structures économiques, sociales et politiques » et l'on parle de « violence structurelle » et de « péché social ».

5 • Ardent défenseur des droits humains, théologien de la libération et poète, il vit depuis 1986 au Brésil. (n.d.l.r.)

6 • Lettre circulaire diffusée par l'Agence d'information Frei Tito pour l'Amérique latine (ADITAL), [www.adital.com.br](http://www.adital.com.br).

7 • Etude disponible sur le site de *Lumen Vitae*, [www.lumenonline.net](http://www.lumenonline.net). Les lignes qui suivent sur Puebla et Saint-Domingue s'en inspirent.

En 1992, à Saint-Domingue, les tendances conservatrices sont plus influentes. On parvient cependant à maintenir pour l'essentiel, la ligne de Medellín et de Puebla. « Nous assumons avec une force renouvelée l'option préférentielle pour les pauvres. Cette option, non exclusive ni excluante, devra illuminer, à l'imitation de Jésus-Christ, toute notre action évangélisatrice », affirme la 4<sup>e</sup> Conférence. L'accent est aussi mis sur l'inculturation.

Mais quand, à Saint-Domingue, Jean Paul II annonça son intention de convoquer un synode continental pour l'Eglise de toute l'Amérique, le sort des Conférences générales de l'épiscopat latino-américain parut scellé : il n'y en aurait plus. Cette crainte sembla confirmée durant le synode, qui eut lieu en 1997, par un slogan répété avec insistance : *Une seule Amérique, une seule Eglise*, comme l'a rappelé Dom Demétrio Valentini, évêque de Jales (Etat de São Paulo), dans un exposé sur la Conférence générale d'Aparecida.<sup>8</sup>

Or le cardinal hondurien Maradiaga proposa en 2001 une nouvelle Conférence générale pour célébrer le jubilé du CELAM (2005). La demande fut présentée à Jean Paul II, avec l'appui de 20 des 22 conférences épiscopales du sous-continent. « Je veux ce que veut l'Eglise d'Amérique latine », répondit le pape. Avec ce feu vert, il s'agissait encore de choisir un lieu. On parla d'abord de Rome, vu l'état de santé du pape, puis, après son décès, du Chili et de l'Argentine. C'est Benoît XVI qui trancha en faveur du Brésil, pays où avait eu lieu la première Conférence générale. Avec ce thème : *Disciples et missionnaires de Jésus-Christ, pour que nos peuples aient la vie*. « Je suis le chemin, la vérité et la vie. »

## Une société en mutation

Comme l'a souligné Dom Demétrio Valentini, cette 5<sup>e</sup> Conférence intervient à l'heure d'affronter « une nouvelle réalité, issue des profondes transformations produites durant les dernières décades ». Le paysage politique, d'abord, a considérablement changé. On est passé dans plusieurs pays de la dictature militaire à un régime relativement démocratique, avec dans certains cas, ces dernières années, l'arrivée au pouvoir d'une gauche plus ou moins radicale. Ce qui rend moins évident le besoin de « libération ». Les chrétiens qui, au prix du martyre parfois, ont résisté à l'oppression des généraux, se retrouvent avec la globalisation néolibérale face à une oppression économique plus diffuse, moins clairement identifiable.

Autre évolution : autrefois quasi hégémonique, le catholicisme est aujourd'hui aux prises avec un tsunami pentecôtiste. Il est impressionnant de voir la place occupée dans les villes brésiliennes par les énormes édifices de l'Eglise universelle du règne de Dieu qui, sur leurs frontispices, vous offre d'« arrêter de souffrir ». Fortement implantée dans le monde des médias et de la politique, l'« Universelle » est loin d'être unique. La synthèse des apports reçus pour Aparecida<sup>9</sup> parle de « sectes » dont l'expansion constitue une sérieuse préoccupation pour l'Eglise, d'autant qu'elles rassemblent en majorité des catholiques. Ce phénomène s'expliquerait notamment par « le manque d'agents pastoraux, une évangélisation inadéquate dans le passé et une attention pastorale insuffisante pour les pauvres ».

8 • Le 6 mars 2007, à la Faculté jésuite de philosophie et théologie de Belo Horizonte.

9 • Synthèse publiée en espagnol par le CELAM, n° 348, p. 160, www.celam.org.

La réponse la plus visible de l'Eglise catholique est un autre tsunami, celui des charismatiques. Avec, au Brésil, ses prêtres chanteurs, comme le célèbre Marcelo Rossi, capable de rassembler un million de fidèles pour une célébration qualifiée par un quotidien de *show-missa*. Ou encore la *Canção nova* (nouvelle chanson) qui a pour objectif l'évangélisation à travers les moyens de communication.

Autre changement au sein de l'Eglise : « Au fur et à mesure que les pasteurs de la tradition Vatican II - Medellin - Puebla touchaient leur limite d'âge, ils ont été remplacés par des évêques d'une ligne plus conservatrice et même opposée à celle de leurs prédécesseurs », relève le Père Martinez. Des évêques recrutés dans des mouvements du type Opus Dei notamment. Ainsi, l'an dernier au Pérou, Mgr Kay Martin, appartenant à Sodalitium Christianae Vitae, nommé à la tête de la prélature d'Ayaviri, s'est empressé de prendre le contre-pied de la pastorale jusqu'alors en vigueur. Et de renvoyer un prêtre français, ainsi que la laïque genevoise Brigitte Chevally, présente depuis vingt-cinq ans dans le secteur...

## Une option irrévocable

L'option de Medellin reste « ferme et irrévocable », a-t-on déclaré à Saint-Domingue. Selon Luis Martinez, ce modèle d'Eglise doit encore coexister avec les anciens modèles de la chrétienté et de l'Eglise coloniale. On ajoutera qu'il semble aujourd'hui submergé par les nouveaux courants évoqués ci-dessus. Malgré tout, pour le théologien chilien, « la pratique pastorale libératrice qui a marqué ces dernières décennies par ses

choix lucides, son dynamisme et sa vitalité, est devenue un phare qui indique bien le chemin à suivre ».

Les 162 participants à la 5<sup>e</sup> Conférence générale s'écarteront-ils de ce chemin ? C'est ce que voudraient éviter les pèlerins des communautés ecclésiales de base et de diverses « pastorales » qui marcheront vers Aparecida où sera dressée une « tente des martyrs ». « Même si nombre d'entre eux sont aujourd'hui perdus et désillusionnés, nous avons le devoir de maintenir vivant au sein de l'Eglise un héritage pour lequel beaucoup sont morts », a déclaré l'un des organisateurs du Forum qui met sur pied diverses manifestations en marge de la Conférence. La synthèse publiée par le CELAM n'ignore pas l'« option permanente pour les plus pauvres ». Une option qui, pour Dom Casaldàliga, fait partie de ce qui ne peut pas manquer à Aparecida. Il y ajoute la protection de la nature, la contestation du capitalisme néolibéral, le droit des peuples indigènes et afro-américains, la participation des femmes dans toutes les instances ecclésiales, l'œcuménisme ou encore l'encouragement des communautés ecclésiales de base.

Dom Demétrio Valentini, pour sa part, cite l'inculturation de l'Evangile, la collégialité épiscopale, les ministères laïques et une théologie libératrice, tout en demandant qu'on n'attende pas trop de la Conférence. Au minimum, dit-il, elle doit donner une impulsion à l'Eglise du sous-continent et laisser la porte ouverte à des avancées ultérieures.

Dom Hélder Camara aimait parler des « minorités abrahamiques ». Faut-il à tout prix séduire les masses catholiques dans l'espoir de les retenir, quitte à affadir le message, ou compter sur ces minorités ? Tel est, peut-être, le dilemme.

M. B.

# Océan Pacifique

## La Méditerranée du XXI<sup>e</sup> siècle

●●● **Richard Friedli**, Fribourg

Professeur émérite de l'Université de Fribourg,  
expert en science des religions et en théologies comparées

*Avec la globalisation, le paysage religieux a quitté les rives de la Méditerranée pour s'implanter sur celles de l'océan Pacifique. Comment appréhender ce changement de dynamique et accepter de quitter sans peur notre vision eurocentriste du monde ?*

Comment parler d'une façon neutre du thème de la mutation du religieux, tout en la commentant d'une manière prospective ? Un texte prophétique, vision à la fois réaliste et utopique d'un citoyen de Jérusalem dans la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., peut nous y aider. Ce prophète, très critique face aux problèmes sociaux de l'époque, est connu dans l'Ancien Testament sous le pseudonyme d'Isaïe : « Voici que moi je vais faire du neuf qui déjà bourgeoine ; ne le reconnaissez-vous pas ? » (Is 43,19).

Dans ce texte, le prophète ne tient pas le rôle traditionnel de l'accusateur menaçant ou du faiseur de sermons moralisateurs ; il remplit plutôt la fonction d'un unificateur attentif prônant le positif et qui sait interpréter les « signes du temps ».

En se basant sur cette perspective prophétique d'Isaïe l'observateur, on peut avancer une première remarque, dirigée vers le futur contenu dans « *le neuf qui déjà bourgeoine* » et étayée par la science comparée des religions : en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, on ne considère plus « le fait religieux » en tant que dimension singulière et abstraite, mais plutôt « les faits religieux » comme des réalités plurielles et concrètes.

Isaïe rend les gens attentifs au fait que quelque chose de nouveau grandit et il pose la question : « Ne le reconnaissez-vous pas ? » Ce quelque chose de neuf, c'est aujourd'hui la dynamique des reli-

gions dans la « Méditerranée » du XXI<sup>e</sup> siècle, soit l'océan Pacifique. La carte géographique des cultures et des religions ci-contre illustre ce changement de paradigme.

Jusque vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'époque des grandes découvertes, le monde se limitait à l'espace méditerranéen connu alors, « notre » Méditerranée justement. Il s'étendait de l'Italie à la Palestine, en passant par la Grèce, et de l'Espagne à l'Afrique du Nord, comme nous le montrent nos livres d'école et les atlas aujourd'hui encore. Les régions nordiques et germaniques étaient bien sûr connues, mais elles étaient considérées comme « scythes » et « barbares ».

On ne trouve aucune trace des grandes cultures asiatiques de traditions confucéennes, taoïstes, bouddhistes ou hindouistes dans le projet théologique et universel du « salut dans le Christ »,<sup>1</sup> même si, dans les analyses théologiques de l'an 160, Clément d'Alexandrie, Père de l'Eglise, citait le nom de Bouddha et parlait des yogis « nus » qui, tels des prophètes hébreux, attireraient déjà l'attention vers le Christ. Mohammed, quant à lui, était réduit à une figure pathologique à cause de la représentation théologiquement controversée que nous en a donnée Jean Damascène (670-750).

1 • Par exemple dans le manuel des *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin (1228-1274).

La « découverte » des Amériques par Christophe Colomb (1492) ne modifia pas cette vision eurocentriste du monde. Les Indiens restaient des sous-hommes et des païens : ce n'est qu'après avoir été baptisés qu'ils accédaient au statut d'être humain. Même le dominicain Bartholomé de Las Casas (1470-1556), célèbre pour son combat pour la défense des droits des Indiens, possédait des esclaves noirs venus d'Afrique, dont on niait le statut d'êtres humains à part entière, et que, pour cette raison, on s'autorisait à garder prisonniers. L'Évangélisation est toujours allée de paire avec le colonialisme.

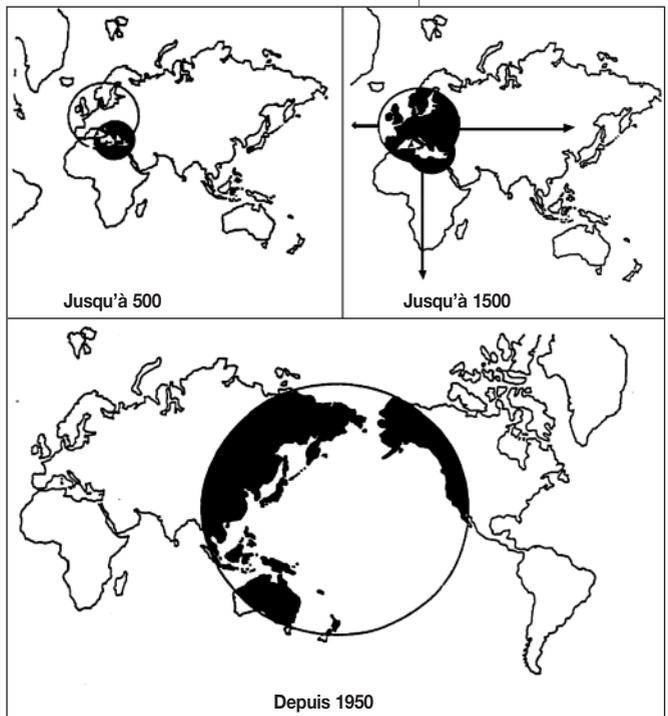
## La nouvelle Méditerranée

Les rapports de force ont commencé à changer d'une manière radicale aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, tant au niveau de l'économie que de la politique ou de la démographie. On a assisté à une décentralisation et une « déseuropéanisation ». Au moment du processus de globalisation mondiale, l'Europe est devenue une périphérie ou, comme Mao Tse-toung avait ironiquement constaté, un « appendice de l'Asie ». Aujourd'hui, les centres de puissance et de décision du monde se situent sur les rives de l'océan Pacifique : Hongkong, Séoul, Tokyo, Shanghai, Kuala Lumpur, San Francisco, Vancouver. C'est ce que j'entends par la *nouvelle Méditerranée* du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'économie en a depuis longtemps déjà subi les conséquences, et ce d'une façon dramatique : délocalisation vers l'Asie, chômage en Europe. Les Églises chrétiennes éprouvent-elles les mêmes conséquences géopolitiques ? Les traditions confucéennes, taoïstes, bouddhistes et islamiques, pour ne nommer qu'elles, sont plus que jamais ancrées dans ces régions de la *nouvelle Médi-*

*terranée*, influençant ses systèmes de valeur. Elles s'exportent en outre jusqu'à San Francisco ou Vancouver par le biais des *Chinatowns* présentes dans ces villes, et cela bien que le centre de décision de l'Église protestante soit toujours à Genève et celui de l'Église catholique au Vatican.

Cette nouvelle forme du « retour des religions » a été caractérisée, dans une thèse très controversée de Gilles Kepel, sociologue des religions français et spécialiste de l'islam, comme une « revanche de Dieu ». Mais ce qui est peut-être vrai localement pour les religions monothéistes de la vieille Méditerranée, ne l'est pas globalement pour les religions de la *nouvelle Méditerranée* du Pacifique. Reste qu'on constate effectivement depuis quelques décennies, en Occident et en Europe, que « les religions non modernes dans le monde moderne » remportent un succès certain.



Cette fascination croissante du religieux dans un espace socio-économique marqué par la sécularisation et la modernité est une énigme pour les sociologues des religions européens. Contrairement aux prophéties des « maîtres du soupçon » - comme Sigmund Freud, traumatisé par le catholicisme viennois, ou Karl Marx, blessé trop profondément par les souffrances du sous-prolétariat, ou encore Friedrich Nietzsche, poursuivi par la « mort de Dieu » - les religions non seulement ne sont pas mortes, mais sont devenues, en Europe aussi, des forces de société extrêmement marquantes.

### Le caractère public de la religion

Alors, une énigme ? Pas si sûr ! J'ai souligné la dynamique constante et universelle des religions. Même dans l'actualité sécularisée, post-moderne et athée, aussi bien européenne que suisse, la dimension religieuse a toujours été présente dans le quotidien. Danièle Hervieu-Léger, sociologue française des religions, insiste avec raison sur le fait que ce n'est pas à la disparition du religieux en Europe que nous assistons, mais bien à une recomposition du sacré.<sup>2</sup>

L'expression « retour » des religions est donc irritante. Il suffit d'un regard sur la carte de la nouvelle Méditerranée pour se rappeler que les religions ont, de tout temps et partout, façonné la réalité politique et participé à son organisation. Depuis des décennies, elles influencent au grand jour la politique globale et internationale. En voici quelques exemples, pris dans quatre contextes différents : hindouisme, bouddhisme, chamanisme et électronique.

Le mouvement Satyagraha de Gandhi, qui prônait l'arme politique de la non-violence et grâce auquel il est parvenu à

briser le système colonial anglais vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et à restaurer l'indépendance de l'Inde, a été inspiré par les yogis qui pratiquaient des formes de contrôle du quotidien : la vie monastique dans les ashrams, le jeûne comme instrument politique, la mise en pratique des méthodes non-violentes de l'*ahimsa* dans les confrontations politiques. La philosophie de l'Hindutva est à la source de la mise sur pied d'un gouvernement par le parti de la Baratyia Janata.

Concernant le potentiel politique du bouddhisme, on peut l'illustrer par le rappel de deux contextes : les affrontements sanglants au Sri Lanka entre Tamouls hindous et Cinghalais bouddhistes, et l'influence sur le nationalisme japonais, dès les années '60, du mouvement bouddhiste Sokagakkai, Association pour l'étude des valeurs créatives, représenté par le troisième parti politique du pays, le Kômeitô.

Pour le chamanisme, un récent séjour à Séoul m'a définitivement prouvé l'influence que les femmes chamanes modernes ont sur les décideurs politiques ou du monde de l'industrie.

Enfin, notons encore la présence des religions virtuelles sur Internet :<sup>3</sup> elle ne contribue pas seulement à la création d'une nouvelle langue religieuse globale dans le cyberspace - surfer, autoroutes de données, communautés on-line - mais elle met aussi en relation le Cy-

2 • Dans les statistiques concernant cette spiritualité libre, floue et synchrétique, le modèle de la réincarnation, pour ne prendre que cet exemple, occupe une haute position symbolique dans l'échelle des valeurs. En effet, suivant les régions, 25 % à 35 % de l'ensemble de la population européenne et suisse s'y réfèrent.

3 • Le sociologue des religions austro-américain Peter Berger utilise l'expression « marché religieux ». Les produits religieux y sont publiquement proposés, à usage aussi bien individuel que politique.

pher-Sangha bouddhiste avec le réseau islamique Al-Qaïda et avec le Gusch-Emunim juif, par exemple. Sans parler de la réplique de l'Opus Dei catholique.

## Espace de négociation

La « guerre des cultures », promise par Samuel P. Huntington, reflète, comme un effet miroir, la division musulmane classique du monde en « Maison de l'islam » et « Maison de la guerre ». Mais on ignore souvent, et c'est là une grave erreur, que, dans la même tradition et jurisprudence islamique, il existe un troisième espace politique appelé « Maison des contrats ». Le célèbre professeur suisse et musulman Tariq Ramadan travaille avec ce dernier concept. Dans cet « espace de négociation », on assiste à la mise en place d'un « œcuménisme vertical » dont le standard constitutif serait la « com-compassion ».

Deux exemples pratiques illustrent cette compassion théo-politique sans condition : une option catholique et un engagement interreligieux. Dans le contexte chrétien tout d'abord, la 3<sup>e</sup> Assemblée des évêques d'Amérique latine à Puebla (1979)<sup>4</sup> a contribué à une prise de conscience publique de la compassion comme absolument prioritaire dans l'« option pour les pauvres ». Cela n'avait rien à voir avec des analyses marxistes - comme l'ont insinué deux instructions du Vatican au début des années '80. Cette « option pour les pauvres » était bien plus : une transposition de la compassion de Jésus pour tous les « hommes au cœur brisé ».

Cette compassion politique se retrouve dans le contexte de l'engagement transreligieux de femmes du Pacifique (revoilà

la nouvelle Méditerranée du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles !), dans le combat qu'elles ont mené contre les essais nucléaires français dans l'atoll de Mururoa. Des femmes - des mères, des gynécologues et des juristes - se sont battues ensemble, laissant de côté leurs traditions religieuses très différentes - chrétienne, islamique, bouddhiste ou confucéenne - pour empêcher que les essais atomiques ne mettent en danger la santé et les chances de développement de générations d'enfants. Certes, les motivations de résistance de ces femmes étaient issues de leurs sources religieuses différentes (sensibilité chrétienne pour la création, retombées karmiques bouddhistes, valeur confucéenne de la famille), mais leurs légitimations religieuses et idéologiques n'empêchèrent pas leur engagement pratique solidaire. Les chances de survie des enfants et leur futur étaient les seuls points décisifs, devant la conformité à l'orthodoxie de chaque communauté religieuse en particulier. C'est ce que j'appelle un syncrétisme politique.

En ce sens, oui, le « retour des religions » dans la politique crée du neuf : réconciliation et compassion se rejoignent. Ces catégories morales ne sont plus une invitation religieuse à se convertir, mais se transforment - comme l'a rappelé Kofi Annan - en un « outil politique » avec lequel il faut, d'une manière lucide et décidée, stopper la spirale de la violence. C'est là la contribution de l'Eglise à la société civile globale en construction.

En tout temps et en tout lieu, là où la solidarité transnationale inconditionnelle construit de tels ponts sur les rives de l'ancienne ou de la nouvelle Méditerranée, il y a des hommes et des femmes qui voient ces événements et proclament : « *Voici que moi je vais faire du neuf qui déjà bourgeoine ; ne le reconnaîtrez-vous pas ?* »

R. Fr.

4 • Voir les pp. 12-15 de ce numéro. (n.d.l.r.)

# Une séparation déchirante

## Le vote de 1907 à Genève

●●● **Jean-Blaise Fellay s.j.**, Fribourg

Directeur du Centre interdiocésain de formation théologique

*Contrairement à ce que la plupart des gens croient, le vote de 1907 à Genève ne voulait pas vraiment introduire une séparation entre l'Eglise et l'Etat, pour la bonne raison que la majorité du corps électoral ne la souhaitait pas. D'ailleurs, le vote ne portait pas exactement sur cet intitulé ; il s'agissait plus précisément d'une loi proposant la suppression du budget des cultes. Comment alors en est-on arrivé là ?*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une majorité de citoyens genevois estimait tout à fait normal que l'Etat rétribue les pasteurs et les prêtres, contribue à l'entretien des bâtiments et soutienne les activités des communautés religieuses. C'était l'ancienne tradition protestante, comme c'est le cas, aujourd'hui encore, chez le voisin vaudois, héritier de la tradition d'une Eglise d'Etat.<sup>1</sup>

Comment se fait-il alors que le vote de 1907 ait abouti à une séparation entre l'Eglise et l'Etat, alors que ni les protestants ni les catholiques ni une grande part des radicaux ne trouvaient heureuse une telle dissociation, et que celle-ci soit interprétée de nos jours comme une volonté de laïcisation dans le style français ? C'est la conséquence d'une série de conflits confessionnels et politiques, qui n'ont plus laissé d'autre solution que ce pis-aller, auquel Genève a fini par se résigner. Pour le vieux monde protestant genevois, citoyenneté genevoise et identité calviniste ne faisaient qu'un. Supprimer l'appui de l'Etat à l'Eglise de Jean Calvin constituait une sorte d'apostasie sur le plan patriotique comme sur le plan religieux. Aussi calvinistes dans le domaine culturel que républicains dans le domaine politique, ils pouvaient arguer qu'en 1536, c'était l'assemblée politique des Genevois qui avait mis un terme au double

pouvoir du prince-évêque, consacrant à la fois le congé donné au catholicisme et l'instauration de la République.

Alors que dans la France de 1905, les forces laïques et républicaines voulaient éliminer l'Eglise catholique de l'enseignement public et réduire son influence dans la vie sociale et politique, à Genève, ce furent les catholiques qui s'allièrent aux forces de gauche et à certains libéraux pour mettre un terme à la position privilégiée de l'Eglise nationale protestante et aux injustices qu'ils subissaient de la part du gouvernement Carteret. Mais le parti catholique (il s'appelait à l'époque le parti indépendant et deviendra plus tard le parti démocrate-chrétien) ne souhaitait pas une séparation de l'Eglise et de l'Etat et encore moins une république laïque. Il visait simplement, l'Eglise catholique ne bénéficiant d'aucune aide de l'Etat, « une égalité devant l'absence de budget », comme le formulait un député.

Quant à l'Eglise catholique nationale de Genève, appelée aussi Eglise catholique libérale ou vieille-catholique,<sup>2</sup> elle

1 • Voir les pp. 25-29 de ce numéro. (n.d.l.r.)

2 • Aujourd'hui « Eglise catholique chrétienne », rattachée à l'Eglise vieille catholique de Suisse et par là aux Eglises d'Utrecht.

ne pouvait souhaiter cette séparation vu qu'elle était portée financièrement par le gouvernement genevois, qui avait pris l'initiative de sa création et de son soutien.

Enfin, une part importante des radicaux, majoritaires dans le canton, ne désirait pas de séparation, car ils entendaient bien conserver un droit de regard sur les Eglises, selon leur conception centralisatrice de l'Etat.

## Les partisans de la séparation

Souhaitaient, par contre, une séparation Eglise-Etat, au sens d'une mise à l'écart de la religion, l'aile la plus anticléricale du parti radical et la partie antireligieuse du jeune parti socialiste. Genève avait largement accueilli des réfugiés chassés de leur pays par des révolutions avortées, notamment des sympathisants de la Commune de Paris, violemment anticatholiques. Les socialistes antireligieux et athées jouaient en outre un rôle croissant à Genève. Pensons à Lénine, qui séjourna la plupart du temps dans la ville de mai 1895 à avril 1917, et à Karl Vogt, premier recteur de l'Université, rival de Karl Marx, une des plus brillantes personnalités intellectuelles de la ville.<sup>3</sup> Cependant l'influence de ces penseurs ne s'exerçait que sur une minorité du corps électoral.

Par contre, sur l'autre bord idéologique, s'ajoutaient des membres libéraux de la bonne société protestante qui voyaient dans la suppression du budget des cultes une façon de sortir des impasses où la politique religieuse de Carteret avait mis le canton. Ces gens souhaitaient un appui de l'Etat à leur Eglise mais, constatant le discrédit que les mesures anticatholiques avaient jeté sur Genève dans l'Europe entière et n'ayant pu infléchir la politique du gouvernement vers plus d'équanimité, ils se résignaient à cette mesure comme à un moindre mal. Représentatif de ce courant, l'historien William Martin écrivait : « L'Eglise catholique, privée de tous ses avantages matériels, retrouva dans cette situation anormale son influence morale. Les catholiques poursuivirent, avec plus de suite dans les idées que de logique vis-à-vis des principes de l'Eglise, la conquête de l'égalité. Et la Séparation vient de mettre un point final à ce qui était pour Genève une tradition trois fois centenaire. Quinze jours ont suffi au peuple genevois pour démentir tout un long passé, ruiné par l'évolution fatale et naturelle d'une injustice intolérable. »<sup>4</sup>

C'est donc l'alliance improbable de catholiques fervents et pratiquants, ultramontains convaincus,<sup>5</sup> avec des forces athées ou anticléricales virulentes, accompagnés de protestants libéraux et modérés, qui obtint la suppression du budget des cultes de la République et canton de Genève. Le vote populaire eut lieu les 29 et 30 juin 1907. La loi fut adoptée par 7653 *oui* contre 6823 *non*. La ville, fief protestant, la rejeta en majorité, mais les 30 communes catholiques situées à la campagne l'acceptèrent par 2611 voix contre 1016 et firent basculer le vote. Elles étaient appuyées par les communes des Pâquis et de Plainpalais, quartiers populaires politiquement à gauche.

3 • Athée militant, Karl Vogt se distanca pourtant de la politique répressive de Carteret à l'égard des catholiques.

4 • **William Martin**, *La situation du catholicisme à Genève 1815-1907. Etude de droit et d'histoire*, Paris 1909, pp.12-13.

5 • La plupart des libéraux avaient rejoint l'Eglise catholique libérale.

Ce ne fut pas là la victoire d'une politique de laïcisation qui se jouait, mais plutôt la dernière étape de conflits confessionnels qui remontaient à la Renaissance.

Ce vote ne signifia pas une séparation pour les catholiques, que le gouvernement ne reconnaissait pas et tenait en lisière ; par contre, pour l'Eglise protestante, c'était la rupture du lien étroit qui la liait à l'Etat depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, au soir du vote, de nombreux protestants pleurèrent sur le parvis de Saint-Pierre. Une page de leur histoire se tournait.

## Division des radicaux

Cet affrontement religieux a divisé le parti radical lui-même. Dominateur à Genève depuis 1847, il n'a pas, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de tendance anticatholique, bien au contraire. James Fazy, son leader, favorise les catholiques et s'appuie sur eux pour briser l'oligarchie protestante conservatrice qui domine la ville. Il impose le suffrage universel, détruit les fortifications de la ville et attribue sur les espaces ainsi libérés des lieux de culte pour les catholiques, les juifs, les anglicans, les orthodoxes et les francs-maçons. C'est représentatif de sa politique libérale en matière religieuse.

Son adversaire, par contre, Antoine Carteret, s'appuie sur une réaction protestante au sein du parti. Nous sommes à l'époque du *Syllabus*, du concile Vatican I et de la définition de l'infaillibilité pontificale. Carteret inscrit son action dans le cadre du *Kulturkampf* et de l'opposition des démocraties libérales à la papauté centralisatrice de Pie IX.

Chez lui, vision politique radicale et défense du protestantisme se conjuguent. Il veut détacher les catholiques de Rome, créer une Eglise nationale et, pour cela,

mettre en place une constitution civile du clergé. Le 11 septembre 1869, Carteret reproche violemment au gouvernement d'alors, dirigé par le conseiller d'Etat Camperio, sa tolérance à l'égard des congrégations catholiques. Ce dernier lui répond : « Notre meilleure arme contre l'ultramontanisme,<sup>6</sup> c'est le respect de la liberté individuelle. » Cependant, grâce à sa prise de position, Carteret attire à lui des membres du parti protestant et l'emporte aux élections de 1870.

Il met aussitôt en place sa politique religieuse : « Ce qu'il nous faut, c'est que l'Eglise s'en aille avec rien, avec le bâton et la besace. » Il se met en tête de « démocratiser » l'organisation de l'Eglise catholique dans le canton. Le projet de loi sur les corporations religieuses, voté le 3 février 1872, permet l'interdiction successive des Frères de la doctrine chrétienne, des Sœurs de la charité, des Petites sœurs des pauvres, des Sœurs grises de Carouge, des Carmélites du pont de Sierne. Leurs biens sont séquestrés (*incamérés*) en 1876.

Le 23 mars 1873, la loi qui régit le culte catholique est adoptée en vote populaire. Les catholiques, qui ne représentent qu'un tiers des votants, s'abstiennent.<sup>7</sup> L'article 1 prévoit l'élection des curés et des vicaires par les citoyens catholiques « inscrits sur les rôles des électeurs cantonaux ». L'article 6 réclame des ecclésiastiques un serment à l'Etat. Intervenant après l'expulsion du territoire helvétique de Mgr Mermillod, citoyen ge-

6 • Est ultramontain (au-delà des Alpes), un catholique favorable à l'autorité papale, par opposition à des catholiques plus orientés sur l'Eglise locale, comme les Gallicans en France.

7 • Les catholiques constituent déjà la majorité des habitants, mais seulement un tiers possèdent la nationalité genevoise, la plupart sont des Savoyards ou des Français.

nevois, il est refusé par l'ensemble des prêtres du canton. Le gouvernement Carteret, persuadé qu'une action énergique va les mettre au pas, révoque les prêtres réfractaires et supprime leur salaire.

En 1874, il est décidé de confisquer toutes les églises du canton, de faire l'inventaire de leur mobilier et de leurs objets de culte. Seules trois églises ne sont pas enlevées au culte catholique. Privés de salaires et de lieux de cultes, les prêtres genevois rassemblent leurs ouailles dans des locaux improvisés, dont certains portent encore le nom de « chapelle de la persécution ». Les catholiques résistent et s'organisent politiquement.

Voyant l'impasse à laquelle conduit cette politique, Henri Fazy, soutenu par le groupe de la Jeune république, envisage dès 1878 la suppression du budget des cultes. Sa proposition déclenche une réaction très vive dans le monde protestant, qui retrouve une unité, un temps menacée par le combat entre libéraux et orthodoxes. Georges Favon déclare : « L'Eglise nationale est la branche principale et vivace de l'arbre national. Elle [a] été pendant des siècles le symbole de notre nationalité. »

Le pasteur John Cougnard prononce à St-Pierre un discours qui galvanise son auditoire. Il y va, dit-il, tout simplement de la survie de l'Eglise nationale protestante. « Oui, écoutez, Genevois, étrangers, hommes justes et raisonnables de toute nation ! Ecoutez ! - Parce qu'une Eglise, reste d'un autre âge, couvre d'anathèmes toutes les libertés modernes [...], il faut que notre Eglise à nous, que l'Eglise protestante nationale de

Genève soit supprimée ! Notre Eglise qui est née républicaine ; notre Eglise qui accepte la science, la liberté, la démocratie ; notre Eglise qui s'associe de cœur à tout élan généreux vers le progrès, à tout ce qu'il y a de sain, d'humain, de libérateur, dans les aspirations du siècle ; notre Eglise, qui est aussi moderne que l'Etat lui-même, doit être séparée de lui, vivre à l'écart, ne plus compter parmi les organes de la vie nationale ! Pourquoi ? Parce que la curie romaine oppose à toutes les transactions son éternel *Non possumus* ! - O Raison, ô Justice, voilez-vous la face devant cette folie et cette iniquité ! »<sup>8</sup> Il est écouté. La loi est nettement repoussée en vote populaire, le 5 juillet 1880, par 9306 voix contre 4045.

## L'idée fait son chemin

Mais la situation évolue. La représentation proportionnelle est introduite en septembre 1892. En novembre, les Indépendants (nouveau parti catholique) obtiennent 15 sièges, devenant « la fille à marier ». De surcroît, les passions confessionnelles s'estompent, les problèmes sociaux prennent le dessus. En 1897, une initiative populaire émanant de la gauche demande la suppression du budget des cultes et son affectation à la retraite des personnes âgées. Elle est repoussée, mais l'idée fait son chemin. En 1905, le député catholique Théodore Fontana présente un projet qui prévoit que les Eglises nationale protestante et vieille-catholique seront salariées par l'Etat au moyen des contributions de leurs fidèles. Les Eglises libres (catholique romaine et protestantes dissidentes) pourraient demander à l'Etat de profiter des mêmes avantages.<sup>9</sup>

8 • **J. Cougnard**, *Pourquoi détruire l'Eglise nationale protestante ?* Sermon prononcé à Genève dans les Temples de Saint-Pierre et de Saint-Gervais les 13 et 20 juin 1880.

9 • **Edmond Ganter**, *L'église catholique à Genève*, Slatkine, Genève 1986, p. 490.

L'an suivant, la majorité radicale sort renforcée des élections. Le président du Conseil d'Etat déclare : « Personne ne songe à contester à l'Etat sa qualité purement laïque. En conséquence, personne ne peut trouver mauvais que l'Etat veuille mettre toutes les religions sur le même pied et qu'il les place toutes dans une situation d'égalité parfaite. La liberté complète donnée à l'Eglise et l'égalité de tous devant la loi seront le seul moyen d'arriver à ce but. » Le vice-président Eugène Carry appuie cette position et pousse les catholiques à une politique d'apaisement.

Le député Sarazin se lance de son côté dans un plaidoyer en faveur de l'Eglise protestante : « Qu'est-ce qu'on nous demande aujourd'hui, à nous, protestants ? Le sacrifice de notre vieille Eglise nationale, à laquelle nous sommes profondément attachés, pour nous mettre sur le même pied que les catholiques-romains, de rompre comme eux nos liens avec l'Etat, de telle sorte qu'en définitive, par un singulier retour des choses d'ici-bas, ce serait cette Eglise nationale protestante... qui devrait porter la peine des erreurs de 1873 [les lois Carteret]. »<sup>10</sup>

Le Consistoire prône le rejet mais note : « Nous ne renions point le glorieux passé de notre Eglise de Genève, mais nous croyons que la gloire de ce passé est due à la protection de Dieu et à l'obéissance de nos pères, bien plus qu'au concours financier de l'Etat. »

## Retombées

Ce vote, même s'il laisse des cicatrices, mit fin aux affrontements confessionnels sur le plan politique. Le temps de l'apaisement était venu. Mais on peut dire qu'il coûta cher à l'Eglise nationale protestante et la toucha d'une manière beau-

coup plus grave que l'Eglise catholique, qui en sortit renforcée. En tout cas jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

C'est ensuite, surtout à partir des années 1970, que la laïcité prendra une influence majoritaire dans l'instruction publique et dans le monde culturel genevois. On désignera alors sous ce titre non plus une neutralité confessionnelle, mais une hostilité générale au monde des religions. Au point, qu'actuellement dans les médias, on entend fréquemment parler des « laïcs » comme d'un courant de pensée, à côté des musulmans ou des chrétiens. Justifiant ainsi la remarque d'Auguste Comte, qui classe l'athéisme dans le domaine théologique et en fait une sorte de religion séculière.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat ? De l'Etat et de l'idéologie ? De l'idéologie d'Etat et de la laïcité ? Des clarifications deviennent nécessaires un siècle après le vote de 1907. Parce qu'il est évident que la laïcité actuelle est prise à contre-pied par l'islam, et que pour trouver un véritable terrain de dialogue, il faudrait que notre idéologie dominante apprenne à se remettre en cause. Ou, pour reprendre une jolie formule de Jean Baubérot, il nous faut, pour trouver une harmonie, « séculariser la laïcité », comme la chrétienté a appris à le faire. Mais ceci est un autre chapitre.

**J.-Bl. F.**

10 • Idem, les lois anticatholiques de Carteret, p. 493.

# De la laïcité au pluralisme

## L'exemple vaudois

●●● **Christelle Devanthéry**, Corcelles (NE)  
Enseignante

La volonté d'officialiser des réalités religieuses nouvelles, de se doter d'un appareil de règles et de lois qui puissent servir de guide dans les liens entre les Eglises et l'espace public apparaît comme une tendance générale dans les rénovations de constitutions cantonales; mais le canton de Vaud a choisi une voie tout à fait originale en y associant une volonté d'intégration d'autres communautés que les Eglises traditionnelles.

La notion qui d'ordinaire fonde le débat dans les relations Eglise-Etat est celle de *laïcité*, que tout un chacun convoque pour fonder son opinion, mais qui draine avec elle tant de connotations implicites qu'elle en devient impropre. Les débats de la Constituante vaudoise n'ont pas fait l'économie de cette discussion, malgré une réalité historique qui légitimerait plutôt l'intégration des Eglises dans la

vie publique. Ce fait ne peut qu'attirer l'attention : il semble que l'on ait manqué de références pour fonder la réflexion en des termes différents.

La notion de séparation entre l'Eglise et l'Etat, avec une délimitation absolue des sphères privée et publique, apparaît généralement comme une idée moderne, basée sur la liberté de conscience, mais elle peine à éclairer la réalité sociale et religieuse actuelle. Or, dans le canton de Vaud, la question de l'intégration d'autres communautés religieuses a exigé de situer le débat autrement : les Constituants ont privilégié une vision intégrative des religions, leur reconnaissant d'emblée un rôle social. On a donc renoncé ici à une représentation sociale de la religion comme étant une affaire strictement privée, cantonnée au seul domaine de la foi, adhésion personnelle et subjective.<sup>1</sup>

A l'heure où l'on commence à remettre en question la propension à atomiser le savoir et les domaines de l'expérience, cette position joue un rôle d'indicateur social. En effet, on reconnaît que la religion est à considérer dans son contexte, qu'elle influence elle-même de manière complexe ; toute société définit implicitement un « religieusement correct », parfois brutalement révélé par la rencontre d'autres cultures parce qu'elles ne ré-

*Le canton de Vaud s'est doté d'une nouvelle Constitution le 22 septembre 2002, qui redéfinit notamment les relations entre l'Eglise et l'Etat. Les articles concernant les Eglises ont été particulièrement discutés car ils introduisent un bouleversement majeur dans le positionnement de l'Etat par rapport aux affaires religieuses. Cet instant de l'histoire palpitant, c'est celui d'une société qui se réfléchit à haute voix dans ses rapports au divin, aux Eglises et aux autres communautés religieuses.*

1 • Une représentation sociale se comprend comme une vérité absolue, sous-entendue comme universellement partagée (à la manière des droits de l'homme). Une étude récente montre qu'entre 1989 et 1999, cette opinion était largement défendue, passant de 28 à 41 % (Roland J. Campiche, *Les deux visages de la religion, fascination et désenchantement*, Labor et Fides, Genève 2004).

pondent pas aux mêmes normes implicites. C'est tout l'enjeu des nouvelles lois vaudoises. Se repositionner en tenant compte d'un état de fait nouveau : la coexistence en son sein de plusieurs religions.

## Dimension spirituelle

La pluralité religieuse est un fait dans notre société ; dès lors la question se pose en ces termes pour les pouvoirs publics : comment la gérer ? C'est ce qu'on appelle la « régulation ». Elle consiste en une démarche raisonnée pour le bien de tous, privilégiant l'harmonisation des intérêts, la rationalité de l'organisation sociale et la pacification de l'univers social. Si ce rôle incombe en priorité à l'Etat, on reconnaît d'autres agents régulateurs, comme les médias, la famille, l'école, les pairs, les organisations religieuses, etc.

La régulation peut être directe ou indirecte, avec ou non la mention dans le texte législatif de l'importance des Eglises dans le lien social. Dans la nouvelle Constitution vaudoise, c'est le socle sur lequel on reconnaît un statut officiel des Eglises. Elle rejoint donc le « pluralisme démocratique » de pays bi-confessionnels comme l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Le vocabulaire utilisé par le président de la commission pour présenter les travaux préparatoires aux articles concernant la religion indique un point de départ nouveau dans le débat. Il ne parle pas seulement « d'institution religieuse » mais de « spirituel », faisant de cet adjectif un substantif qui désigne une réalité consensuelle. En effet, le mot « spirituel » permet de dépasser le problème de séparation entre l'Eglise et l'Etat : la reconnaissance du fait religieux comme fait social fondateur de la com-

munauté est présentée comme une constatation pragmatique qui passe au-delà d'une délimitation des sphères publique et privée. D'emblée, on place la spiritualité (sous-entendant que les Eglises sont le premier lieu qui la véhicule) dans l'espace public.

Ainsi, l'article 169 qui pose le principe d'une « dimension spirituelle de la personne humaine », dont l'Etat doit tenir compte, ne souffrira pratiquement aucune contestation. Cet article reconnaît aussi « la contribution des Eglises et communautés religieuses au lien social et à la transmission de valeurs fondamentales ».

Cette affirmation institutionnelle de la dimension spirituelle de la personne peut sembler au premier abord assez révolutionnaire. En réalité, d'autres constitutions montrent qu'il s'agit d'un phénomène assez répandu, bien qu'exprimé en des termes plus ou moins nuancés selon les cantons.

Dans leur préambule, les cantons de Neuchâtel et de Genève évitent soigneusement toute référence religieuse, ce qui est cohérent avec leur position de séparation.<sup>2</sup> Genève fait carrément l'économie du préambule, ne mettant ainsi en exergue aucune valeur fondatrice, alors qu'aucun terme connoté n'apparaît dans la Constitution neuchâteloise (« création » est remplacé par « environnement naturel »). Mais, ô surprise ! les principes neuchâtelois sont pratiquement les mêmes que les vaudois. Ainsi, même si la séparation est déclarée, ces principes justifient une subvention commune aux trois Eglises historiques du canton (Eglise protestante évangélique, Eglise catholique romaine, Eglise catholique chrétienne).

2 • Voir au sujet de Genève les pp. 20-24 de ce numéro. (n.d.l.r.)

Le principe de séparation est donc fortement nuancé et des concordats très précis règlent les dispositions avec les Eglises.<sup>3</sup>

## Pluralisme démocratique

Les articles suivants assignent aux Eglises une nouvelle place dans l'ordre public. Ils mettent en particulier les deux Eglises historiques sur le même plan. Cela paraît évident dans les temps actuels mais du point de vue historique, c'est un réel bouleversement : l'Eglise protestante évangélique était jusque-là « Eglise nationale » et ses pasteurs étaient des fonctionnaires... d'ailleurs bien placés dans l'échelle salariale !

Les Constituants ont été tout à fait conscients de ces enjeux. La justification de la position prédominante des Eglises officielles a été argumentée selon des considérations historiques. La présentation de ces articles sur le site de l'Etat de Vaud commence d'ailleurs par un bref aperçu de la position historique des Eglises par rapport à l'Etat,<sup>4</sup> pour désigner ensuite leur financement comme des « prestations », précisant qu'il ne découle pas d'un impôt.

La personnalité morale qui est assignée aux Eglises donne droit d'édicter des actes juridiques, de percevoir un impôt ecclésiastique ou de bénéficier de prestations, voire de subventions de l'Etat. Il en découle également la possibilité de dispenser un enseignement religieux dans les écoles, notamment privées. En contrepartie, elles doivent accepter la surveillance de l'Etat et la charge d'assumer des missions communes au service de tous.

La nouvelle Constitution reconnaît encore d'autres communautés religieuses. L'article 171 accorde un statut de communauté d'intérêt public à la communauté israélite ; là encore l'argument le plus souvent invoqué est historique. Mais surtout, ce nouveau statut ouvre la voie à d'autres communautés qui voudraient l'obtenir, signe tangible du pluralisme. La reconnaissance découle en priorité de l'utilité sociale et politique octroyée à ces communautés. Le pluralisme démocratique est ici un outil de sélection des croyants, des croyances et des entreprises religieuses.

La Constitution a déterminé comme cadre de reconnaissance le « respect des principes démocratiques » et la « transparence financière ». Les critères, instrument direct de cette sélection, ont ensuite été précisés par le Grand Conseil le 9 janvier 2007 : respect de la paix confessionnelle, des principes démocratiques, de l'ordre juridique, transparence financière, rôle et durée d'établissement dans le canton.

A l'intérieur des « principes démocratiques » à respecter, on trouve dans les recommandations du Conseil d'Etat, « le respect de l'égalité entre homme et femmes » (p. 20). Les commentaires de la presse se sont portés exclusivement

3 • Les constitutions de cantons à tradition catholique font référence à Dieu dans leur préambule (Jura 1977 ; Valais 1907), sans surprise ; sauf Fribourg (16 mai 2004) qui ouvre une alternative : « Nous, peuple du canton de Fribourg, croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources [...] », tout en restant très lié aux Eglises dans les faits.

4 • <http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/religions/> : la notion de sphère privée appliquée à la religion est utilisée à l'intérieur même de cette adresse par un Etat qui prend pourtant pour principe de sa Constitution la position inverse, ne s'embarassant pas de ses propres contradictions. Cela donne à réfléchir sur la force des représentations sociales.

sur cette question, privilégiant la critique facile à la mise en exergue du caractère novateur de cette reconnaissance.<sup>5</sup>

## Les intérêts de l'Etat

Le terme de « lien social » est un terme clef de la reconnaissance des Eglises et des autres institutions religieuses. L'Etat attend de leur part des prestations dignes du service public.

L'autre enjeu se trouve dans la régulation du phénomène religieux de façon à mieux appréhender les dérives. Ce critère a pesé lourd dans la décision de sauvegarder un lien fort entre l'Etat et les Eglises, même s'il reste implicite. Choisir le « religieusement correct », c'est aussi pouvoir maîtriser les autres, celles qui dévient. Certes, on reconnaît la pluralité, mais elle est intégrée à une optique normative au service de l'ordre dans la société, affirmant implicitement une identité judéo-chrétienne qui sert de point de repère.

Il est certain, même si cet aspect est peu explicite dans les débats, que l'Etat se dote ici d'un système de surveillance. Que l'on regarde seulement les documents requis dans la déclaration liminaire d'engagement d'une nouvelle communauté reconnue, ainsi le lieu et l'adresse des lieux de culte ou encore la liste des responsables et des « guides spirituels » et leur curriculum vitae ou encore l'exigence de tenir à disposition les prêches et publications de la communauté des trois dernières années, dans la langue originale et traduits en français.

Dans le projet d'application de la nouvelle Constitution, l'Etat prévoit que les deux Eglises officielles prennent en charge, en commun, des missions au service de tous. Quatre domaines d'activité sont prévus - solidarité, aumôneries, santé, dialogue interreligieux - ainsi que

la création d'un « pot commun » par les deux Eglises, avec une part réservée aux communautés religieuses reconnues. Ces activités pourront être exercées indifféremment par un représentant d'une des deux Eglises ou d'une communauté religieuse reconnue, avec un principe de subsidiarité. La loi qui définit les missions pour les communautés reconnues cite par exemple l'aumônerie des hôpitaux et des prisons, mais la liste n'est pas exclusive.

## Pourquoi pas l'école ?

L'école paraîtrait un excellent lieu pour l'exercice commun d'une mission. Véhicule des valeurs fondatrices de la société, elle se doit d'être un milieu équilibré. Elle est du reste souvent un bon indicateur du positionnement de la société puisque le feu du consensus politique l'aura préalablement imprimée. En ce sens, les aumôneries scolaires sont tout à fait intéressantes : leur mission n'est pas d'enseigner une connaissance, mais d'accompagner ; elles restent donc marginales, et pourtant l'Etat souhaite leur présence dans les antres de l'éducation.

Si l'école est reconnue comme un lieu de régulation, elle est surtout un *instrument* de régulation. On pourrait même dire qu'elle est un « appareil idéologique de

5 • Arguant que l'égalité réclamée n'est pas mise en pratique par l'Eglise catholique et que les autres critères seraient prohibitifs pour les musulmans, mais sans profiter aucunement du débat de fond des Constituants, pourtant d'excellente facture (l'argument n'a pas été pris au sérieux par les Constituants). En nous rappelant le rôle de la presse comme régulateur du phénomène religieux, on peut douter du sérieux avec lequel cette fonction est envisagée ou se demander si les médias en sont même conscients.

l'Etat ». <sup>6</sup> Justement, la nouvelle Constitution établit le principe de « neutralité confessionnelle », comme celui de « neutralité politique ». <sup>7</sup> Dans le même sens, la loi scolaire affirme que « l'école respecte les convictions religieuses, morales et politiques des enfants et de leurs parents. Toute forme de propagande y est interdite. » En outre, elle précise que l'école « seconde les parents dans leur tâche éducative. Plus particulièrement, elle vise à faire acquérir à l'enfant des connaissances, des techniques et des méthodes, [...] à former son jugement et sa personnalité, à lui permettre, par la connaissance de lui-même et du monde qui l'entoure, de trouver sa place dans la société » (art. 3).

Les tâches de l'aumônerie sont directement rattachées à ces articles. Par ailleurs, il est certain que les aumôneries pèsent leur poids dans l'opinion publique, comme le montre le tollé qu'a soulevé la décision du Conseil synodal de supprimer le poste d'aumônier à l'EPFL. L'Etat doit donc en tenir compte. Il est vrai qu'aujourd'hui, nombre de professeurs sont confrontés aux lacunes de leurs élèves dans la culture religieuse. Une députée a même fait une intervention pour défendre un cours de culture chrétienne... dans le canton de Neuchâtel !

La perspective des missions communes permet de dépasser le simple enjeu du savoir pour expérimenter la collaboration concrète, véritable laboratoire de l'intégration (le sujet est en vogue !). Il s'agira même peut-être d'une nécessité : plus la présence d'autres courants religieux sera forte dans un établissement, plus il faudra reconnaître leur identité

pour leur permettre de s'intégrer. Convenir de la valeur de leurs convictions en accueillant un aumônier de leur sensibilité, c'est aussi créer un lien de confiance et, peut-être, éviter le risque de cristallisation de l'identité.

Enfin, les aumôneries invitent les Eglises à repenser leur mission au cœur de la société. Une présence sans velléité évangélisatrice ouvre à une réflexion sur des attitudes plutôt que sur une profession de foi.

## Ouverture dynamique

Ainsi, la Constitution vaudoise repositionne le débat des relations entre l'Etat et l'Eglise : on n'assimile plus la foi à un croire qui serait subjectif et donc individuel, mais on considère d'emblée qu'elle est impliquée dans le lien social, qu'elle en est imprégnée, d'une part, et l'influence, d'autre part.

Surtout, ce texte et les lois qui en découlent impriment un mouvement dynamique : en mettant les deux Eglises officielles à égalité, ils insistent sur leur collaboration étroite ; en outre, les missions communes exigent une collaboration entre les Eglises et les communautés reconnues. Véritable chance d'ouverture et de dialogue pour les institutions.

**Chr. D**

6 • **Campiche**, *ibid*, p. 34.

7 • « Tâches et responsabilité de l'Etat et des communes », art. 45.

## *Pour une saine liberté de la théologie*

*Lorsque l'on aborde le thème de l'infaillibilité du Magistère, on ne l'unit guère à celui de l'indéfectibilité qui est une grâce que le Saint-Esprit accorde à l'Eglise, celle d'être fidèle, tout au long des siècles, à la Révélation divine. C'est lorsqu'une erreur grave menace cette fidélité que le Magistère doit intervenir pour sauvegarder la pureté de la foi. Car, disait le professeur protestant von Allmen : « Dieu ne peut tolérer que le Christ devienne veuf », c'est-à-dire qu'il perde son épouse, l'Eglise.*

*Or, au cours des siècles, ont surgi des problèmes qui, sans être explicitement révélés, sont connexes à la garde du dépôt de la foi. Le cas le plus célèbre est celui de Jansénius au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce théologien, évêque d'Ypres, avait écrit un ouvrage appelé l'Augustinus (publié après sa mort, n.d.l.r.). Le Magistère en avait extrait cinq propositions jugées contraires à la Révélation. Mais les jansénistes prétendaient qu'on avait mal compris Jansénius. Alors le pape « définit » que l'Eglise n'avait pas commis de contresens.*

*Bientôt, la controverse surgit : le jugement de Rome était-il infaillible ? Malheureusement, on ne se posa pas cette question : une erreur éventuelle compromettrait-elle la Révélation si elle concernait la pensée intime d'un auteur ? On aurait nécessairement répondu négativement.*

*Un problème plus important se pose. C'est celui des canonisations. Ce sont les martyrs qui ont d'abord été vénérés. On a célébré l'Eucharistie auprès de leurs tombeaux. Puis, progressivement, l'attention du peuple chrétien s'est portée aussi sur des baptisés qui avaient vécu, d'une manière exemplaire, la loi évangélique. Des miracles leur étaient attribués et, reconnaissons-le, des récits légendaires ornaient parfois leur biographie. Pour éviter des abus, des évêques contrôlaient cette ferveur et, au XII<sup>e</sup> siècle, le pape*

*Alexandre III réserva au Saint-Siège le droit de procéder à des canonisations. La procédure se fit toujours plus rigoureuse et l'on se mit à se demander si le jugement du pape relatif à la sainteté de tel chrétien était infaillible. Mais, de nouveau, on ne se posa pas cette question : une erreur éventuelle blesserait-elle la fidélité à la Révélation ?*

*L'Eglise ancienne vénérât de la même manière que nous les saints dont elle avait reconnu les mérites. Et pourtant, la question de l'infaillibilité ne se posait pas puisque la décision se prenait sans l'intervention du pape.*

*A mes yeux, la « canonisation » ne change pas de nature lorsqu'une procédure juridique se réalise. Aussi, je ne vois pas comment on peut déclarer que l'assistance plénière du Saint-Esprit intervient à partir du XII<sup>e</sup> siècle lorsque l'on proclame la sainteté d'un chrétien. Il me paraît urgent de laisser aux théologiens la liberté de discuter le problème. Si une solution devait être proposée, qu'un véritable débat soit organisé.*

*Chanoine Georges Bavaud  
Villars-sur-Glâne*

# Du bon usage du kitsch

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Fribourg

*Le Petit Robert*, au moins dans mon édition, ne connaît pas le mot *kitsch*, qui appartient en tout cas au vocabulaire de l'histoire de l'art. Mon dictionnaire allemand le traduit par : sentimental, bon marché, guimauve, terme que *Le Robert* décrit comme fade et mou ! Mais il y a une grande tradition littéraire, sinon de la littérature, qui se situe dans ce registre sentimental et facile, et ce sont ces livres qui se vendent le mieux. On les a toujours trouvés dans les kiosques ; ils sont les héritiers des feuilletons des journaux, qui diffusèrent la bonne et la mauvaise littérature au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est l'habileté de François Ozon, réalisateur, entre autres, de l'étrange *Sous le sable* et de l'émouvant *Temps qui reste*, d'avoir choisi *Angel*, un roman d'Elizabeth Taylor (1912-1975) - la romancière, pas l'actrice - publié en 1957, pour analyser ce phénomène de l'attrait de l'œuvre sentimentale et facile. Il le fait cependant par un étonnant jeu de miroirs ; il déconstruit le genre du roman (et du film) à l'eau de rose par l'excès et la parodie, avec assez d'intelligence ou de perversité pour qu'on se demande même s'il y croit vraiment, s'il n'a pas hésité à passer au second degré.

Fille d'une épicière, Angelina est depuis son jeune âge persuadée de son génie littéraire. Ses grands airs lui valent bien des sarcasmes à l'école et dans la petite ville anglaise où elle habite en ce début

du XX<sup>e</sup> siècle. Douée d'une imagination débordante, elle noircit des pages et des pages. Le plus beau est que cela marche... Angel Deverell, comme elle signe, devient richissime avec ses romans populaires et peut s'acheter le manoir de ses rêves, *Paradise*, qu'elle meuble de façon extravagante et vulgaire. Grandiloquente, tyrannique, capricieuse, d'une vanité désarmante, elle s'offre un chien immense, une secrétaire qui l'adore, Nora, et, comme mari, Esmé, le frère de cette dernière, peintre maudit, joueur et buveur invétéré.

Arrive la Grande Guerre et Esmé choisit de s'engager, en partie pour échapper à l'amour étouffant et égoïste d'Angel. Pour se venger de cet abandon insensé à ses yeux puisque le monde doit tourner autour d'elle, Angel se lance dans des romans pacifistes, qui n'ont aucun succès à l'heure de l'exaltation patriotique. Lorsque Esmé revient, amputé d'une jambe, il mène une double vie. C'est la décadence et même la déchéance pour Angel, oubliée de ses lecteurs, de son mari, de son éditeur et de tous, sauf de la fidèle et amoureuse Nora. On aura reconnu le schéma mélodramatique et épique qui faisait le charme d'*Autant en emporte le vent* : des amours excessives et impossibles, sur fond de grande histoire.

Ozon, qui a pris le risque de tourner en anglais, ne ménage pas ses effets. Il a d'abord trouvé une actrice magnifique,

**Angel, de François Ozon**

## cinéma

Romola Garai, qui littéralement, comme il se devait, « fait » le film et « crève l'écran ». Il a commandé une musique sirupeuse à souhait, fait dessiner d'admirables costumes avec des crinolines totalement démodées à l'époque où se passe l'action, manié la caméra pour des plans parfaitement convenus.

S'agit-il d'une analyse du « statut de l'artiste » ou d'une critique du « star system », comme on l'a dit ? Voyons-y plutôt un jeu sur le divertissement dans sa fonction de drogue pour distraire et faire oublier la trop dure réalité... qui a été conçu pour notre divertissement.

Avec *Ensemble, c'est tout*, Claude Berri a voulu lui aussi nous divertir, mais il adopte en quelque sorte la démarche inverse. Il part de l'infortune, du malheur de vivre, pour aboutir à la réconciliation

avec les autres et avec soi-même. Ici le *kitsch*, ce sont les bons sentiments. Le film est sauvé en ce qu'il n'a pas de prétentions et se révèle comme une comédie américaine à l'ancienne, saupoudrée d'esprit français, à partir d'un roman à succès d'Anna Gavalda, peut-être apparenté à ceux dont on parlait plus haut.

Les trois personnages sont mal dans leur peau. Camille est anorexique et se méfie des rapports humains un peu affectueux, comme de la nourriture. Franck, cuisinier dans un restaurant, est irascible et même méchant quand quelque chose ne lui plaît pas et c'est par pure bonté d'âme qu'il est hébergé par Philibert. Ce dernier, rejeton d'une noble famille, n'est pas seulement original, mais il a un bégaiement aristocratique dont il se passerait bien.

En coexistant dans le grand appartement de Philibert, et surtout en accueillant la grand-mère de Franck, qui, handicapée, se languit de son pavillon, une solidarité se crée. Un bienfait n'est jamais perdu... Philibert va trouver un bon orthophoniste, dont les séances sont des morceaux d'anthologie, et ne va plus hésiter à se consacrer au théâtre et trouver chaussure à son pied. Camille, qui dessine avec talent, apprivoise Franck le dur, qui en fait est un gentil, mais ne veut pas tomber amoureux de lui. Comme tout doit bien finir, Franck pourra ouvrir son propre restaurant avec sa jolie petite femme.

Cela ne porte pas à conséquence, mais les acteurs, des premiers aux seconds rôles, sont excellents et la musique est jolie et lyrique. On sable beaucoup le (faux) champagne dans le film, mais la bonne humeur qui y règne n'est pas factice et on peut bien de temps à autre se faire plaisir avec un zeste de *kitsch* !

G.-Th. B.

### *Ensemble, c'est tout*, de Claude Berri

Romola Garai, dans « Angel »



# Lyrisme ou farce : le travail du corps

théâtre

●●● **Valérie Bory**, Lausanne  
Journaliste

*Au revoir Parapluie* : un titre qui semble inspiré des surréalistes, pour un spectacle très poétique, conçu et créé par un jeune homme qui a passé son enfance dans le petit cirque de ses parents, sa mère Victoria Chaplin et son père Jean-Baptiste Thiérrée. Le premier spectacle de James Thiérrée, *La symphonie du hanneton* en 1998, a fait le tour du monde et récolté quatre Molière en 2006. James Thiérrée, magicien, acrobate et musicien, est bien l'un des petit-fils inspirés de Charlie Chaplin.

Sur l'avant-scène, devant le rideau, avance lentement un genre de chariot sorti de l'onde, mû par une nymphe - à moins que le chariot représente une lettrine enluminée échappée d'un livre... La nymphe fredonne un air de Purcell, redresse la tête, se débarrasse du décor qui l'enserme, se lève et traverse la scène en cantatrice, tandis que retentit la musique baroque de Purcell. Captivé, le spectateur comprend d'emblée que la suite du spectacle ne peut qu'être de cette veine. Une danseuse de corde descend des cintres, accrochée à une pieuvre de cordages suspendue au ciel. En bas, un petit homme amoureux sent son cœur battre, un cœur qui descend dans les tripes et qu'il remonte d'un geste preste des deux mains. L'art du mime... Aucune parole, de la musique : un trille de Schubert fournit la matière poétique et comique d'une péripétie mimée. Parmi tant de trouvailles, qui font la trame

de cette création unique, l'inventivité de Thiérrée, la perfection d'une petite troupe d'artistes, l'adéquation complète du travail des corps, qui dansent, empruntent au mime, occupent tout l'espace, s'accrochent à des cordes comme des insectes, tout est dans la ligne de l'art si fort et émouvant de Chaplin, qu'il restituait, lui, par le cinéma.

Ce qui est « raconté » en somme, c'est l'odyssée d'un jeune homme un peu étranger au monde, étonné de ses pulsions, découvrant ses propres sentiments avec une curiosité dont naît l'humour, comme s'il abordait devant une île inconnue.

Eugene O'Neill, en 1936, année où il reçut le Prix Nobel « pour sa conception originale de la tragédie », avait déjà écrit 35 pièces. Ce descendant d'émigrés irlandais, né dans une chambre d'hôtel à Broadway, a bourlingué et fait tous les boulots : chercheur d'or en Amérique du Sud, marin au long cours, convoyeur de mulets entre l'Argentine et l'Afrique. Sa vision du monde est assez désespérée, mais il la transcende par une dimension symbolique et poétique. *Une lune pour les déshérités* commence à midi et se termine le lendemain, au lever du soleil. Dans un décor magnifique de campagne désertique, sous un ciel qui brûle à midi et scintille de mystères à la nuit, trois personnages principaux : Jim Hogan, sa fille Josie, et Jim Tyson, alcoo-

**Au revoir Parapluie, de James Thiérrée**  
Théâtre de la Ville, Paris, du 16 au 30 mai  
Salle Métropole, Lausanne, du 12 au 16 juin

**Une lune pour les déshérités, d'Eugène O'Neill**  
Théâtre de Vidy Lausanne, du 8 au 16 mai et du 21 au 24 mai

**Maître Puntila et son valet Matti, de Bertolt Brecht**Théâtre de Vidy  
Lausanne, du 29 mai  
au 3 juin« Maître Puntila  
et son valet Matti »

lique et comédien raté, propriétaire peu intéressé à sa terre où travaillent comme métayers père et fille, et dont elle est amoureuse.

A une première partie saisissante par la truculence et la brutalité ironique du dialogue entre le père et la fille, puis entre les deux et un aristocrate éleveur de cochons qu'ils ridiculisent, succède une seconde partie, lyrique. La cabane de tôle et le sol de planches sont baignés par le clair de lune et tout est quête désespérée d'amour, recherche vitale du bonheur, mystère de la rencontre entre deux êtres révoltés, Josie et Jim. En toile de fond, la dureté de la condition de ces petits immigrés qui ont tout quitté pour tenter leur chance et qui triment comme des bêtes. Le père qui veut marier sa fille en parle d'ailleurs volontiers comme d'un cheval.



Josie, femme rude et qui semble avoir tout vu de la vie, son père, gueulard et tendre bonhomme, qui aboie et se retourne déconfit comme un chien qui a pris un coup de pied, sont superbement présents et attachants. Remarquable Anne Benoît, à la voix rauque ou douce. La langue imagée et directe de O'Neill, dans une pièce qui a choqué à l'époque, est intacte. « La façon qu'il a de marcher, en regardant par terre... Comme un mort qui suivrait son cercueil. » En une seule nuit, où simplement coucher eût été trop banal, l'amour hisse ces esquinés magnifiques à un état de compassion et de don total.

En face de Josie, Jean-Quentin Châtelain incarne Jim. Le comédien, formidable de présence physique, en poivrot qui a vu son fantôme, est toujours saisissant avec sa façon inimitable d'expulser les mots au forceps. Pourtant, dans un rôle entre dérive alcoolique et fragilité, il lui manque... un peu de féminité, quelque éclair lunaire. Difficile de sortir d'une diction, que l'on reconnaît entre mille, très travaillée bien sûr, pour sembler si brute, si volontairement chargée du poids de la charrue.

*Maître Puntila et son valet Matti*, de Bertolt Brecht, importante coproduction du Forum Meyrin et de dix théâtres français et belges, place encore une fois le Teatro Malandro au rang des troupes les plus exigeantes et les plus originales. Enchaînant deux mises en scène d'opéra, un Lope de Vega à la Comédie française, irrésistible de drôlerie et de picaresque revu par l'imagerie d'Omar Porras, on était curieux de le voir aux prises avec Brecht.<sup>1</sup>

1 • Une rétrospective de la troupe est publiée aux Editions Villegas Teatro Malandro et Omar Porras.

C'est lourd, Brecht. Porté en France et en Suisse dès les années '60 par toute une génération de metteurs en scène très engagés, son aura marxiste lui colle à la peau. Ne reçut-il pas dans l'ex-Allemagne de l'Est le prix Staline en 1954 ? L'intellectuel, dont quelques grandes créations mondiales furent faites à Zurich en 46-47, dont *Mère Courage et ses enfants*, avait fui l'Allemagne pré-hitlérienne, mené une vie d'exilé, et, comme communiste, avait du quitter les Etats-Unis pendant les années de la guerre froide.

Un théâtre de lutte des classes, à la fois épique et didactique, peut-il encore, sous nos cieux opulents et dépolitisés, nous dire des choses autres qu'historiques ? C'est le pari qu'a pris Omar Porras, très conscient du piège.

Après Benno Besson, ex-assistant de Brecht dans sa jeunesse, qui a fait de ses pièces des chefs-d'œuvre de rythme, de couleurs, de surprises, se fichant bien du concept de « distance » brechtienne, Porras puise à la *Commedia dell'arte* et à Gozzi. C'est ainsi qu'il décentre Brecht : « Le contexte social et politique n'est plus le même qu'à l'époque de la création. Aussi doit-on jouer Brecht autrement. Un poète a besoin de ses deux mains libres pour voler. Pas question de porter un drapeau, rouge, vert ou bleu », annonce-t-il.

On voit sur scène un trio aviné : Puntila, un juge et le valet Matti. La farce est mise en avant avec tout l'acquis des comédiens de Malandro, dont les corps se plient, trébuchent, se rattrapent comme au bord de l'abîme, ravissant les spectateurs. En veste jaune et pantalon rouge, Puntila ; en livrée de chauffeur, Matti ; en poupée vêtue d'organza rose, la fille de Puntila, à qui il destine un « attaché » (l'attaché est-il un homme, demande Brecht) qui lui est indifférent. Elle finira par s'éprendre du chauffeur (hilarante scène de la cabane de bains).

L'argument : Puntila, quand il est ivre, se sent proche de ses gens. « Mon rêve serait de ne rien avoir », lance-t-il. Il fraternise. Mais gare ! Quand il est sobre, il oublie qu'il a confié son portefeuille à son valet et le traite de voleur. Potentat local, petit féodal, il forme avec son valet le duo maître-serviteur, un couple fécond à travers l'histoire du théâtre, relation révélatrice des travers qui les animent tous deux, ici, des tics de classe. Et les masques, en cachant les visages, font des individus des personnages stylisés. L'on retrouve ainsi l'exigence de Brecht.

V. B.

## Rectificatif

Dans l'article consacré à Claudel et au cardinal Journet (*choisir* n° 567, mars 2007, pp. 34-37) Gérard Joulé écrit à propos du premier : « Il ne semble pas avoir été jamais tenté par la vie monastique. » Un lecteur attentif nous a démontré que cela a pourtant été le cas. Interviewé par Jean Amrouche à propos de la crise qu'il avait traversée vers 1900 et de son désir d'entrer dans les Ordres, Paul Claudel déclare : « Eh bien, oui (...) Je me demandais de quel côté je devais m'engager : et alors avec autant de sincérité que je le pensais, je voulais me faire, mon Dieu, me faire moine, je le croyais à ce moment-là. J'ai d'abord été à Solesmes, ensuite à Ligugé, et j'étais absolument décidé à ce moment-là à renoncer complètement à l'art et à la littérature. C'était un sacrifice pénible. (...) Et après que j'aie été nommé, reçu oblat au monastère de Ligugé, les supérieurs, probablement pour m'éprouver d'avantage, ont jugé que je devais revenir en Chine. Alors ç'a été un grand déchirement pour moi (...) Et alors j'ai reçu une réponse très nette, très catégorique, et parfaitement simple : *non* » (Paul Claudel, *Mémoires improvisées*, Paris, Gallimard 2001, p. 170).

# De plume et d'épée

Octave Mirbeau

●●● Gérard Joulé, *Epalinges*

**Octave Mirbeau,**  
*Combats littéraires,*  
l'Age d'Homme,  
Lausanne 2006, 700 p.

Il fut un temps, si lointain déjà, où la critique littéraire, c'était de magnifiques éreintements, de splendides assassinats perpétrés par des hommes de lettres qui étaient en réalité des hommes de guerre déguisés, et qui maniaient la plume à défaut de l'épée (interdite depuis les fameux édits du cardinal qui fonda l'Académie française et qui préférait avoir à sa botte quarante plumitifs, plutôt que de voir la fine fleur des gentilshommes de France s'étriper au Bois le matin, avant la messe, pour une femme, pour Dieu, ou tout simplement pour défendre un point d'honneur ou de casuistique).

Dans un roman de Chesterton, on voit un jeune Ecossais catholique défier en duel un incroyant, un athée qui avait injurié la Vierge Marie. Ce sont là de ces délicatesses qu'on n'a plus l'occasion de voir aujourd'hui. La polémique fortifiait et assouplissait le jarret et le poignet des bretteurs et, tout en aiguisant la plume des gens de lettres, donnait du style, du tranchant, de la pointe à leurs mots et à leurs phrases. On succombait d'un mot d'esprit bien placé, car le ridicule alors tuait. Ces temps-là hélas ! ne sont plus et le niveau des Lettres et la qualité du style de nos auteurs en a horriblement pâti.

Octave Mirbeau (1848-1917) était de cette héroïque et virile tribu. On l'a surnommé le Léon Bloy des anarchistes. Il fut à la gauche ce que Bloy fut à la droite catholique : un hardi bretteur. Les

deux hommes (exacts contemporains) se connaissaient, s'estimaient, se saluaient d'un trottoir à l'autre. Je ne sais pas s'ils allaient jusqu'à se serrer la main. Mais je ne crois pas qu'ils se soient jamais battus en duel l'un contre l'autre. Bloy était un catholique forcené, comme Mirbeau était un anti-clérical déclaré.

Etre, en ce temps-là, c'était être extrême, dans ses pensées, dans ses jugements et ses actes. C'était aller jusqu'au bout de son combat. On était d'un camp ou de l'autre, les choses étaient tranchées. On guerroyait sous un drapeau, quitte à en changer. C'est ainsi qu'on vit de spectaculaires conversions. On vit Barrès, l'homme du culte du moi, devenir l'homme du culte des morts et de la patrie. On vit Péguy, le républicain jauresiste, tourner le dos à ses premières amours et devenir le chantre de Jeanne d'Arc, d'Eve notre mère et de la Vierge Marie notre Dame.

## Amoureux de la verve

Voyons un peu ce que Mirbeau a à nous dire sur les femmes. C'est à propos d'un livre de Rémy de Gourmont. « Qu'on ne croie pas, par ce qui va suivre, que je sois l'ennemi des femmes. Je suis tellement leur ami, au contraire, que je déteste toutes ces revendications grossières qui les déféminisent et je ne puis voir, sans une grande tristesse, combien il y en a qui, poussées par un stupide orgueil, veulent

détester cette mission humaine, supérieure et magnifique d'être les procréatrices de la vie... La femme n'est pas un cerveau : elle est un sexe, et c'est bien plus beau. Elle n'a qu'un rôle dans l'univers, mais grandiose : faire l'amour, c'est-à-dire perpétuer l'espèce. Le jour où les femmes auront conquis ce qu'elles demandent, le jour où elles seront tout, sauf des femmes, cela en sera fait de l'équilibre de la vie humaine. Et Lilith reparaitra avec son ventre à jamais stérile dans un monde vaincu... »

Pour un athée anarchiste et anti-clérical, se retrouver sur la même ligne que les Pères de l'Église, c'est assez fortiche, non ? Et voilà maintenant avec quels yeux admiratifs il voit notre Barbey.

« Il y a du Normand dans M. d'Aurevilly, du pirate épris de combat. Les articles qu'il publie chaque semaine dans le *Constitutionnel* sont les plus hardis de ceux qui paraissent entre les colonnes des journaux. Catholique intransigeant jusqu'à soutenir qu'il aurait fallu brûler Luther, M. d'Aurevilly a dans les veines du sang d'une famille qui a chouanné. A Valognes, sa ville, où il passe tous les automnes, il n'a qu'à regarder les pierres des vieux hôtels pour se rappeler les souvenirs des vieilles figures de soldats des landes qu'il a connues durant son enfance. Il erre le long des rues pour ramasser ces souvenirs, et de temps à autre, il coule ces impressions d'une histoire qui fut héroïque dans le moule de quelque roman, beau comme une épopée, qui s'appelle *L'Ensorcelée* ou *Le Chevalier des Touches*. (...) Ah ! si Barbey, comme beaucoup de médiocres et de lâches, au lieu de répandre sur les plaies l'acide qui brûle et purifie, avait distribué le miel des paroles menteuses, s'il avait flatté les faux artistes, les faux écrivains, les journaux et les foules, s'il avait élevé ce qui est bas et petit, s'il

avait rapetissé ce qui est sublime et grand, combien riche et combien populaire il serait aujourd'hui ! Mais aussi comme il ne serait plus notre Barbey d'Aurevilly, celui que nous nous plaisions tant à admirer, dans sa noble pauvreté et sa fière obscurité. »

Ne vous avais-je pas dit qu'avec Mirbeau on n'en finissait pas d'être en bonne compagnie ? Passons maintenant à ce qu'il a à nous dire de Léon Bloy, le deuxième mousquetaire : « Voici un homme d'une rare puissance verbale, le plus somptueux écrivain de notre temps, dont les livres atteignent parfois à la beauté de la Bible. Ne cherchez ni dans Chateaubriand, ni dans Barbey, ni dans Flaubert, ni dans Villiers une prose plus architecturale, d'un modelé plus savant et plus souple. Pour peindre des êtres et des choses, il a souvent trouvé d'étonnantes, de fulgurantes images qui les éclairent à jamais et les stigmatisent comme des balafres. »

Octave Mirbeau



D'un homme triste et lâche, il écrit : « Cependant, quand il avait bu quelques verres d'absinthe, ses pommettes flamboyèrent, au haut de son visage, comme deux falaises par une nuit de méchante mer. » Il fait dire à une pauvrete : « Ma vie est une campagne où il pleut toujours... » La même, racontant comment elle a frappé presque à mort un homme qui voulait la violer : « Quand j'ai frappé, j'ai cru qu'il me poussait un chêne dans le cœur ... » « Nul ne sait son propre nom, nul ne connaît sa propre figure. Tous les visages et tous les cœurs sont obnubilés comme le front du parricide, sous l'impénétrable tissu des combinaisons de la Pénitence. On ignore pour qui on souffre et pourquoi on est dans les délices. Le ciel ne passera pas et l'enfer n'aura pas de fin... »

## Un passionné impulsif

Après avoir oscillé entre des doctrines incertaines, allant de la réaction la plus franche à l'anarchie transcendante, Mirbeau se jeta dans l'Affaire Dreyfus avec cette sorte de furie qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. Il se brouilla même avec ses amis les plus intimes, jusqu'au moment où la guerre de 14 lui apporta d'âpres remords.

Tolstoï faisait grand cas de Mirbeau. Il aimait avec raison sa verve brûlante, son ironie, son mordant et la façon dont il envoyait coucher les préjugés bourgeois, parmi lesquels il rangeait, comme Baudelaire, le bon sens. Il y a dans ses écrits une sorte de sincérité pathétique qui donne une couleur flamboyante à son style.

Mirbeau descend directement de cet autre grand bavard de génie, Diderot. Sa phrase à l'emportement du *Neveu de Rameau* et son dialogue débridé rappelle ceux de la *Religieuse*. C'était un homme

changeant, un impulsif sentimental avec des visions noires qui cédaient tout à coup à des sympathies ardentes et enfiévrées. Il adorait Dostoïevski.

Quand il peignait l'amour physique, le seul qu'il semble avoir connu, il le peignait comme un tourment, comme une maladie qu'attisait la possession mais dont elle ne délivrait pas. C'est un des rares auteurs de ce temps-là qui soient allés au bout de leurs pensées en donnant le sentiment que celles-ci iraient encore beaucoup plus loin s'ils arrivaient à les suivre.

Frère de combat des Darien, des Rochefort, des Vallès, des Zola, il se reconnaissait aussi chez des gens comme Bloy ou Huysmans, mais il n'avait jamais pu attraper leur foi - le chercha-t-il même ? - qui l'eût extirpé de la matière et délivré une bonne fois du baigne matérialiste au fond duquel il croupissait et d'où montaient à tout moment ses gémissements et ses râles.

Ses jugements étaient parfois déconcertants et ses anecdotes piquantes, lestes et assez souvent scabreuses. A table avec ses collègues de l'Académie Goncourt, il égayait leurs dîners en racontant avec beaucoup de sérieux des histoires de cuisinières infidèles. Il n'est pas pour rien l'auteur du *Journal d'une femme de chambre* (1900). Les amours ancillaires, il en parlait en grande connaissance de cause.

## Le bourgeois, sa bête noire

Toute sa vie, Mirbeau eut une bête noire et c'est en quoi cet homme de gauche rejoignait des catholiques aussi réactionnaires que Bloy, Barbey ou Villiers : cette bête, c'était tout simplement le bourgeois. Mais on ne sait pas toujours ce qu'il entendait au juste par là. Est-ce un type moral ou une classe sociale ?

Le bourgeois, disait Flaubert, est celui qui pense bassement. Beaucoup d'hommes pensent bassement. Peu s'élèvent au-dessus du porc. C'est, toujours selon Flaubert et Mirbeau, celui qui est à la fois peu intelligent et qui manque de générosité ; bref c'est le mufle et le goujat d'aujourd'hui, d'hier et de demain. C'est cette légion dont parle l'Évangile, désespérant de pouvoir bien l'identifier ou la racheter. Mais de ces gens-là, il y en a évidemment dans toutes les couches de la société (quand la société avait encore des classes) sans exception. Il y a même des bourgeois parmi ceux qui font semblant de descendre les bourgeois, et il y a des artistes plus bourgeois que des bourgeois. Un Baudelaire, fils de bourgeois, représente l'aristocrate de sa classe.

Le malheur et la malédiction de la bourgeoisie, c'est qu'elle a remplacé la noblesse et qu'aucune société ne peut subsister sans une aristocratie héréditaire. C'est ainsi que le travailleur, l'homme d'argent ont pris la place du noble, dont la vertu première était la générosité de celui qui est prêt à verser son sang pour son Dieu et son roi. Ce n'est pas tout à fait la faute de la bourgeoisie si la noblesse a disparu, mais enfin elle a pris sa place et elle s'y sent mal à l'aise. Elle sait qu'elle est une usurpatrice et c'est ce sentiment-là qui lui donne mauvaise conscience et qui l'empêche d'exercer le pouvoir et l'autorité d'une manière pleine et entière.

Il faut dire cependant à la décharge du bourgeois du temps de Mirbeau par rapport au nôtre ou à celui qui en tient lieu, c'est qu'il avait du répondant. Il savait se défendre, ne se laissait pas marcher sur les pieds par l'artiste. Il affichait bien haut ses convictions. Il n'avait pas peur de crier qu'il était sur terre pour gagner de l'argent et faire fortune. Il n'avait pas honte. Il faisait la guerre aux « artistes »

ou à ceux qui se disaient tels et toute guerre est salutaire. Pour les deux camps. Toute guerre aide à préciser les choses et à se définir soi-même.

## La lame d'une épée

On croirait, n'est-ce pas, en le voyant ainsi, rodomont et bravache comme un reître du XVI<sup>e</sup> siècle ; on croirait, n'est-ce pas, en lisant ses articles où les phrases vont frapper en pleine poitrine, comme des coups de rapières, ceux qu'il appelle les malfaiteurs et les pieds-plats des lettres, qu'Octave Mirbeau dans sa vie était un farouche et un haineux. Et pourtant aucun homme n'était plus doux, plus aimant, plus généreux que lui.

Ce satiriste d'une folle et grandiose violence était un écrivain très pur, dont l'outrance respectait le génie de la langue et de la rhétorique. Il avait l'imagination burlesque et ardente et un don de grossissement et de déformation remarquable, qui s'accompagnait toujours de magnifiques colères. Bref un polémiste, un duelliste-né. Car il aimait la littérature ainsi qu'on aime une femme en qui on a mis toutes ses complaisances, tous ses bonheurs, toutes ses fiertés, une femme dont on est jaloux jusqu'à la férocité, de laquelle on écarte le moindre souffle du dehors qui peut la ternir, la moindre parole qui la peut salir, le moindre effleurement qui la peut blesser et près de qui on se repose des tempêtes qui grondent au loin.

Il n'y a de beau et de grand que les livres de colère et de combat. Saluons en Mirbeau un esprit brillant et tranchant comme la lame d'une épée.

G. J.

---

 ■ Spiritualité
 

---

**Bernard McGinn,  
Patricia Ferris McGinn**  
***La transformation en Dieu***

*Douze grands mystiques*  
 Cerf, Paris 2006, 242 p.

Spécialistes de renommée internationale, B. et P. McGinn nous ouvrent l'intelligence à l'expérience mystique chrétienne. D'Origène à Guillaume de St-Thierry, en passant notamment par Cassien, Augustin et Denys l'Aéropagite, ils brossent la voie propre à chacun de ces guides spirituels. Au fil des pages, le lecteur découvre que sa lecture le recentre sur le noyau de l'expérience chrétienne : la divinisation par la transformation du croyant en Dieu. Les accents propres à chaque mystique sont bien mis en relief. A la fin de chaque chapitre, une conclusion souligne l'apport que nos contemporains peuvent en retirer pour leur vie.

Dans un style accessible et avec une finesse pédagogique qui simplifie sans réduire, les auteurs donnent ainsi goût au lecteur d'expérimenter ce chemin d'union à Dieu. Un seul bémol : les coquilles et les répétitions qui émaillent le texte laissent songeur sur le soin que met l'éditeur à relire les épreuves.

Luc Ruedin

**Monique Desthieux**  
***Désir de voir Dieu et amour chez***  
***Guillaume de Saint-Thierry***

Abbaye de Bellefontaine, Bégrolles en  
 Mauges 2006, 466 p.

Les écrits de Guillaume de Saint-Thierry, émule et ami de Bernard de Clairvaux, témoignent de la possibilité d'une rencontre humano-divine, évoquée à travers le sens de la vue. La thèse soutenue par Monique Desthieux pour l'obtention du doctorat en théologie traite de cette rencontre.

La première partie de l'ouvrage présente la biographie de Guillaume de Saint-Thierry et les sources auxquelles il a puisé. La seconde partie montre comment le « désir » exprime souvent le dynamisme de l'âme humaine prise dans sa totalité. Puis elle passe en revue les données anthropologiques nécessaires à la contemplation et les différents types de « visions ». La troisième partie apprend comment la vision s'obtient par l'amour, qui est

un don de l'Esprit saint. C'est lui qui unifie l'âme, la purifie et la fait participer à l'amour mutuel du Père et du Fils.

La doctrine trinitaire de Guillaume est, tout à la fois, son apport le plus original et le point central de son enseignement, qui s'inscrit dans l'axe de la spiritualité cistercienne : créé à l'image de Dieu, mais déformé par le péché, l'homme doit se conformer au Christ, Verbe incarné, afin de retrouver la ressemblance divine qui, seule, permet la vision-connaissance de Dieu. « L'amour alors, écrit Guillaume, progresse jusqu'à reproduire quelque chose de cet amour qui a rendu Dieu semblable à l'homme, dans l'humiliation de la condition humaine, pour rendre l'homme semblable à Dieu dans la glorification d'une Divinité participée. »

Enrichi de nombreuses citations, l'ouvrage permet de se familiariser avec un maître spirituel qui influença Ruusbroec et Jean de la Croix. Mais, surtout, comme le souhaite l'auteur, il « invite le lecteur à chercher sans cesse le visage de Dieu et à nouer avec lui une relation amoureuse et vivifiante ».

Marie-Bénédicte Lattion

**Collectif**  
**sous la direction de Eric T.**  
**de Clermont-Tonnerre**  
***Marie de la Trinité***

*Lectures d'une expérience et d'une œuvre*  
 Cerf, Paris 2006, 192 p.

Ces témoignages recueillis lors du colloque de novembre 2003 sur Marie de la Trinité donnent un très vivant aperçu de la vie et de l'œuvre de cette religieuse, grande mystique du siècle dernier (morte en 1980). Elle aurait voulu devenir carmélite mais entra chez les dominicaines des campagnes par obéissance à son maître spirituel, ce qui nous semble inconcevable à notre époque. Son œuvre littéraire est très abondante. Dans ses carnets, elle révèle les grâces qu'elle reçut et qui lui firent expérimenter le mystère de la paternité divine. Elle perçut de l'intérieur le mystère de la Trinité et fut introduite par Dieu le Père dans la vie trinitaire.

Dans son récit *De l'angoisse à la paix*, elle révèle les combats intérieurs qu'elle dû mener, sa longue nuit de Job, dont ses proches ne furent pas conscients. Le mystique est un être profondément marqué et tourmenté par son expérience, qui s'interroge sur sa santé

psychique : la « désolation spirituelle » a les caractéristiques de la dépression et l'on est tenté de la soigner comme une maladie. Le mystique traverse des périodes de doute et d'extrême solitude, véritable agonie. Ses proches n'en sont généralement pas conscients et ne sont d'aucun secours. Marie de la Trinité entreprit un travail psychanalytique, mais elle a aussi perçu que l'issue ne pouvait être que dans l'abandon total à Dieu.

La lecture de ses manuscrits (dix mille pages) est actuellement entreprise en vue d'une publication. Cela demande un énorme travail car, si la langue est belle, il faut déjà bien comprendre la densité, la profondeur et la concision de la pensée pour la rendre accessible à un plus large public.

Une biographie écrite par Sœur Christiane Sanson semble être aussi une excellente porte d'entrée pour connaître cette femme, encore mystérieuse par bien des côtés.

Franoïse Giraud

#### **Antoine d'Augustin**

##### ***L'oraison, une école d'amour***

Parole et Silence, Paris 2006, 158 p.

Dans la mouvance de Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, Thérèse de Lisieux... sont nées des écoles d'oraison. Dans la solitude et le silence, elles ont cherché ce Dieu caché au plus profond du cœur. L'auteur de ce livre, prêtre à Paris, aumônier dans une école catholique et directeur spirituel au séminaire diocésain, nous dit l'urgence d'inscrire cette forme de prière dans la vie ordinaire, pour entrer progressivement dans la conscience de la présence de Dieu.

L'oraison n'est pas la prière vocale, la prière liturgique ou la lecture méditative. Elle est un appel, dans l'amour, à donner du temps à Dieu pour parfaire la transformation et la conversion du cœur, dans un don réciproque d'amour. Elle est aussi décrite comme un combat contre les distractions qui demande un effort, de la constance et de la patience. Mais elle mène, à travers le don de soi et l'accueil de Dieu, à la joie, l'amour et la libération intérieure.

Dans notre monde où l'on parle souvent trop, il est bon de retrouver le sens du silence. Mais cette démarche demanderait, à mon avis, une pédagogie beaucoup plus fine du

chemin vers l'intériorité, une meilleure connaissance des mouvements de la conscience dans le cadre des recherches actuelles de la psychologie.

Marie-Thérèse Bouchardy

#### **Bernard Feillet**

##### ***L'étincelle du divin***

Desclée de Brouwer, Paris 2005, 133 p.

L'auteur, prêtre, s'exprime sur l'aventure du christianisme : « J'ai cherché dans cette religion à être heureux et à rendre les autres heureux. Et dans cette religion, je me suis désintéressé de ce qui n'était pas pour le bonheur, de ce qui n'était pas au service de la vie, devenu attentif en chacun à la tentative d'aimer. »

A travers des pages denses et lyriques, nous sommes mis en face des interrogations essentielles que Jésus a perçues en son for intérieur : « Qui suis-je devant Dieu ? Que devient Dieu en moi ? » Les réponses de Jésus ne nous dispensent pas de trouver les nôtres et d'inventer notre foi singulière de disciple, sans jamais l'ériger en doctrine.

Remarquables sont le courage, la pertinence et la finesse de cette analyse, parfois aussi déconcertante que l'Evangile. Grave et légère, ouverte sur l'immense, la parole coule de source. Elle aborde sereinement les sujets brûlants de notre époque, nous convie à nous reconnaître, chacun, « étincelle du divin » et solidaires de la naissance de Dieu, toujours en devenir au cœur de l'humanité. Homme de dialogue et d'intériorité, Bernard Feillet a été chroniqueur à *Panorama* et au *Monde des Religions*. Avec André Comte-Sponville et Alain Rémond, il a publié *A-t-on encore besoin d'une religion ?* Comme un veilleur confronté au mystère de l'ultime, il guette tout signe attestant, d'âge en âge, la lente émergence de l'homme vers le divin.

Marie-Rose Genoud

---

#### ■ Essais

#### **Maurice Bellet**

##### ***Le meurtre de la parole***

*L'épreuve du dialogue*

Bayard, Paris 2006, 160 p.

Avec son style à nul autre pareil, Maurice Bellet nous offre un essai convaincant sur l'épreuve du dialogue. Refuser ce dernier se-

rait mettre à mort la Parole de vie. A vouloir discuter sans tenir compte de ce que le dialogue inscrit en sa chair et déplace en son existence, c'est risquer de tout renvoyer à l'insignifiance. Ni consensus mou que recouvre souvent le mot tolérance, ni exclusion ou absorption de l'autre, le dialogue est un art difficile. L'auteur nous invite à y entrer.

Sa pensée taille au scalpel pour retrouver le vif de cette parole qui tranche en faveur de la vie, en ces temps où nos convictions s'épuisent dans un relativisme mortifère. Invitation au dialogue - que doit-on être ? que doit-on changer en soi pour que la parole ne soit pas meurtrière, par volonté de domination ou par indifférence ? - cet ouvrage d'éclats vivifiants comblera le lecteur en le menant, paradoxalement, sur un chemin de désappropriation. Déplacé, une autre manière de se tenir dans la foi lui sera donnée. Il se retrouvera pèlerin de la Parole, pour sa plus grande joie.

Luc Ruedin

## ■ Liturgie

**François Cassingena-Trévedy**  
*Te igitur. Le missel de saint Pie V*  
*Herméneutique et déontologie*  
*d'un attachement*  
Ad Solem, Genève 2007, 96 p.

Ce titre, qui semble tout droit sorti de chez un antiquaire, cache un petit opuscule dont je recommanderai la lecture à ceux et celles qui seraient déconcertés ou agacés par la perspective du rétablissement du missel tridentin. L'auteur confronte les deux missels, celui de Pie V et celui de Paul VI, pour conclure à leur complémentarité. Plus mystique celui-là, plus social celui-ci, chacun a son tempérament propre, également fondé en Tradition. L'un s'inspire d'une ecclésiologie fortement hiérarchisée et véhicule une certaine image du prêtre qui plaît aux jeunes générations ; l'autre est tributaire d'une ecclésiologie de communion, celle du concile Vatican II. Pour l'auteur, l'attachement suspect de certains milieux au missel « de toujours » témoigne du désir de reconstituer artificiellement un passé révolu. Plus que d'une vraie compréhension du rite, il relève d'une idéologie qui transforme la liturgie en recherche du temps perdu, où le missel tridentin joue le rôle d'un objet transitionnel. Si, à l'image du titre, l'écriture est un tantinet précieuse, les réflexions du savant bénédictin n'en sont pas

moins brûlantes d'actualité, propres à élever le débat et à libérer le lecteur de toute étroitesse passionnée.

Pierre Emonet

## ■ Dictionnaires

**Collectif**  
**sous la direction de Alan D. Fitzgerald**  
**édition française sous la direction de**  
**Marie-Anne Vannier**  
*Encyclopédie Saint Augustin*  
*La Méditerranée et l'Europe*  
*IV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*  
Cerf, Paris 2005, 1500 p.

Le sous-titre de l'ouvrage indique l'ampleur du projet auquel ont travaillé plus de 140 spécialistes. L'édition française, six ans après la publication en anglais, a été encore enrichie. En tête de l'ouvrage, deux précieux tableaux récapitulent 120 œuvres d'Augustin, fournissant titres, éditions, traductions françaises, explications concernant chaque œuvre. Si l'on ajoute à ces 120 écrits le millier de lettres que représente la correspondance de l'évêque d'Hippone et les nombreux sermons (dont on trouve aussi la liste, l'édition, le lieu et la date), on voit l'utilité d'un ouvrage permettant de pénétrer et de comprendre l'œuvre monumentale de ce géant de l'Occident.

Certains articles replacent Augustin dans son contexte culturel, permettant de comprendre les influences qu'il a subies, les concepts et les méthodes qu'il a développés, les thèmes qui lui tenaient à cœur.

D'autres articles exposent l'influence qu'il exerce jusqu'à nos jours et la manière dont il a interpellé les penseurs, de Descartes à Jaspers ou Heidegger et Arendt, en passant aussi par Luther, Calvin, Pascal et Kierkegaard.

Au final, cette encyclopédie réunit 475 articles, facilement consultables, réunis par ordre alphabétique. Les renvois thématiques, la bibliographie mise à jour et adaptée à un public francophone permettent de satisfaire chaque appétit, celui de l'historien, du patrologue, du théologien ou d'un public plus vaste.

Edmond Gschwend

**Alfeyev Hilarion**, *Le Nom grand et glorieux. La vénération du Nom de Dieu et la prière de Jésus dans la tradition orthodoxe*. Cerf, Paris 2007, 328 p.

**Ambrosio Alberto-Fabio, Feuillebois Eve, Zarcone Thierry**, *Les derviches tourneurs - doctrine, histoire et pratiques*. Cerf, Paris 2006, 212 p.

**Bertrand Dominique**, *Pierre Favre, un portrait*. Lessius, Bruxelles 2007, 368 p.

**Bonino Serge-Thomas**, *Les anges et les démons. Quatorze leçons de théologie catholique*. Parole et Silence, Paris 2007, 352 p.

**Bonvin Bernard**, *L'Oraison. Présence à Dieu et à soi*. Cerf, Paris 2007, 106 p.

**Bouyeure Cyril**, *L'invention du politique. Une biographie d'Adam Michnik*. Noir sur Blanc, Lausanne 2007, 392 p.

**Bro Bernard**, *Paraboles. 1. La Tour Eiffel et le bottin*. Cerf, Paris 2007, 240 p.

**Bro Bernard**, *Paraboles. 2. Le clown et le catéchisme*. Cerf, Paris 2007, 242 p.

**Bro Bernard**, *Paraboles. 3. Aimez-vous l'ail et les oignons ?* Cerf, Paris 2007, 236 p.

**Bro Bernard**, *Paraboles. 4. Où se sentir chez soi ?* Cerf, Paris 2007, 240 p.

**Daniélou Jean**, *Carnets spirituels*. Cerf, Paris 2007, 408 p.

**Das Gurcharan**, *Le réveil de l'Inde. Une révolution économique en marche*. Buchet-Chastel, Paris 2007, 496 p.

**Gariel Cécile**, *Le pain d'Emmaüs*. Médiaspaul, Paris 2006, 128 p.

**Hamel Ian**, *La vérité sur Tariq Ramadan. Sa famille, ses réseaux, sa stratégie*. Favre, Lausanne 2007, 364 p.

**Humbrecht Thierry-Dominique**, *La vocation dominicaine*. Parole et Silence, Paris 2007, 174 p.

**Lelorne Janine**, *Vivre avec le cancer*. L'Atelier, Paris 2007, 128 p.

**Lembeye Pierre**, *La main dans le chapeau. Pour en finir avec le mythe de l'individu*. Buchet-Chastel, Paris 2007, 160 p.

**Neiryneck Jacques**, *Tout savoir sur le cerveau et les dernières découvertes sur le Moi*. Favre, Lausanne 2006, 208 p.

**Newman John Henry**, *Sermons paroissiaux VI. L'identité chrétienne*. Cerf, Paris 2006, 324 p.

**Paglia Vincenzo**, *La parole de Dieu chaque jour*. Parole et Silence, Paris 2007, 602 p.

**Panikkar Raimundo**, *La plénitude de l'homme. Une christophanie*. Actes Sud, Arles 2007, 320 p.

**Panikkar Raimundo**, *Le silence du Bouddha. Une introduction à l'athéisme religieux*. Actes Sud, Arles 2006, 480 p.

**Pousset Edouard**, *Le mystère de Dieu et de l'homme. Ecrits de théologie fondamentale*. Facultés jésuites de Paris, Paris 2007, 344 p.

**Riaudel Olivier**, *Le monde comme histoire de Dieu. Foi et raison dans l'œuvre de Wolfhart Pannenberg*. Cerf, Paris 2007, 432 p.

**Riccardi Andrea**, *Vivre ensemble*. Desclée de Brouwer, Paris 2007, 208 p.

**Schönborn Christoph**, *L'homme et le Christ à l'image de Dieu. La création de l'homme comme Bonne Nouvelle*. Parole et Silence, Paris 2007, 126 p.

**Secrétan Philibert**, *Essai sur le sens de la philosophie de la religion*. L'Harmattan, Paris 2006, 148 p.

**Vilain Pierre**, *L'avenir de la terre ne tombera pas du ciel*. Desclée de Brouwer, Paris 2007, 256 p.

**Wénin André**, *Vives femmes de la Bible*. Lessius, Bruxelles 2007, 152 p.

# Écriture

« Dessine-moi un mouton », demandait le Petit Prince à l'aviateur perdu dans le désert. Une scène d'anthologie. Eh bien, je suis sûre que les réalisateurs du Sacre de l'homme - troisième volet de la série télévisée consacrée à la naissance et à l'évolution de l'espèce humaine - s'en sont inspirés pour illustrer les débuts de l'écriture. Dans le rôle du Petit Prince, un berger. Dans celui de l'aviateur, un scribe sumérien. Fasciné par le mystère des signes que le scribe trace sur ses tablettes, le berger lui demande d'écrire le mot « mouton ». Le scribe s'exécute obligeamment. Le berger est émerveillé.

Soudain, il comprend tout ce que l'écriture peut lui apporter. Qu'elle est bonheur et liberté. Qu'elle ouvre des portes à l'imagination. Qu'elle rend possible non seulement le développement des connaissances mais aussi leur stockage et leur communication. Au fil des ans, le berger va devenir scribe, transmettant à son tour à ses disciples l'art d'écrire, primitivement réservé aux riches et aux puissants. Et peu à peu, l'écriture va transformer la vie des gens, l'histoire du monde, le regard des hommes sur eux-mêmes, sur les autres et sur l'univers. Des quatre coins de la planète, la pensée

va prendre son essor, portée par les ailes des livres. Certains voleront haut et loin. D'autres finiront, hélas ! dans le caniveau.

A preuve : l'autre matin, dans une poubelle au bord du trottoir, j'ai repéré un carton de bouquins. Mon sang n'a fait qu'un tour. Quoi ? Des livres au dépotoir ? Poussières d'étoile, le best-seller d'Hubert Reeves, traité comme un vulgaire détritrus ? Sacrilège !

J'ai immédiatement recueilli ces pauvres orphelins, en vertu du grand principe selon lequel on ne jette pas les livres à la poubelle, tout comme on ne jette pas le pain. Si on n'en veut plus, on les donne, ou on les range à la cave. Ou alors on en fait du papier mâché. Mais pas question pour eux de finir leur vie entre des épluchures de pommes de terre et des résidus de cendrier. Pourquoi ? Parce qu'un trésor se cache peut-être entre leurs pages. Un émerveillement à naître. Un message qui nous fera grandir. Une réponse qu'on cherchait depuis longtemps.

*Pur fantasme poétique, m'objectera-t-on. Comment lire tous les bouquins qui paraissent ? Chaque année, rien qu'en français, c'est une avalanche et un déferlement - il n'y a qu'à aller au Salon du Livre pour s'en persuader. En outre, plus il y en a, moins ils sont bons.*

*Je suis bien d'accord. Mais pas besoin de tout lire ! Des fois, il suffit juste d'en piquer une miette, au hasard, en passant. Une simple phrase, un mot ou deux. Et nous voilà nourris, rassasiés. C'est un truc qui marche particulièrement bien avec la Bible, mais quantité d'autres textes peuvent faire l'affaire. Les seuls qui ne conviennent absolument pas, ce sont ceux qui parlent de maths ou de géométrie.*

*Et à ce propos, justement, je viens de lire dans la presse que des chercheurs américains et européens sont parvenus à résoudre l'un des plus grands et complexes mystères mathématiques de l'univers. L'annonce m'a fait battre le cœur. Qu'avaient-ils découvert ? La formule cosmique magique ? L'équation unique qu'Einstein n'avait jamais trouvée ? Pas du tout. Ils ont résolu E8.*

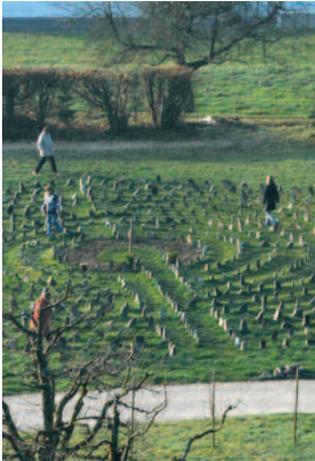
*Qu'est-ce qu'E8 ? L'article de presse qui signale la bonne nouvelle ne l'explique pas vraiment, du moins en termes accessibles aux humbles mortels comme moi.*

*Il précise juste que si tous les calculs et équations pour décoder et représenter E8 étaient écrits sur des feuilles de papier, celles-ci couvriraient une superficie équivalente à Manhattan.*

*Seigneur ! Heureusement qu'ils ont fait ça sur ordinateur ! Parce qu'utiliser 36 km<sup>2</sup> pour calculer un truc que personne ne comprend, moi, j'appelle ça du gaspillage. Et vive la poésie, qui n'a besoin, pour nous faire décoller, que d'une minuscule poussière d'étoile.*

**Gladys Théodoloz**





pour une spiritualité enracinée  
**Notre-Dame de la Route**  
Extrait de notre programme

**Retraites avec un thème**

**Tendresse et force du Christ**  
**30 juillet - 4 août 07**

Jean Raison sj

**Tirer parti du passé et retrouver  
le souffle de l'Espérance**  
**2-9 septembre 07**

Alain Guyot sj

**Choisir et unifier sa vie**

Introduction à la prière ignatienne  
pour jeunes qui sont en recherche de  
leur chemin unique et personnel.

**21-26 octobre 07**

Alain Guyot sj

**Un peu d'attention pour un  
trésor**

**21-27 octobre 07**

Jean Rotzetter sj

**Labyrinthe**

**Fête d'inauguration du labyrinthe**

**24 juin 07**

Christoph Albrecht sj,

**Méditation avec la danse et le  
labyrinthe**

**24-29 juin 07**

Christoph Albrecht sj, Gabrielle Dupras

**Voyage en Terre Sainte**

**comme un nouveau printemps**

**- une Parole qui prend vie**

**17 février - 2 mars 07**

Jean-Bernard Livio sj

**Travail et Spiritualité**

**Le travail est pour l'homme et**

**non pas l'homme pour le travail**

**20-21 septembre 07**

Rosette Poletti, Christoph Albrecht sj et  
d'autres intervenants

**Week-ends**

**La gloire de Dieu, c'est l'homme  
debout**

**16-17 juin 07**

Rosette Poletti, Jean Rotzetter sj

**1-2 septembre 07**

Rosette Poletti, Pierre Guérig sj

**27-28 octobre 07**

Rosette Poletti, Christoph Albrecht sj

**Psychologie et spiritualité**  
**7-8 juillet 07**

Rosette Poletti, Erik Mansager

**Méditation selon les instructions  
d'Anthony de Mello sj**

**15-16 septembre 07**

Erwin Ingold

**Récollecion inspirée par la  
pensée de Maurice Zundel**

**6-7 octobre 07**

**26-27 avril 08**

Albert Longchamp sj

**Retraites individuellement  
guidées**

Un temps de solitude où chacun(e)  
peut reprendre sa vie sous le regard  
de Dieu et favoriser un dialogue  
personnel avec le Seigneur.

**8-15 juin 07**

Jean-Bernard Livio sj

**8-15 juillet 07**

Pierre Guérig sj

**5-12 août 07**

Beat Altenbach sj, Pierre Guérig sj

**19-26 août 07**

Pierre Guérig sj ou Michel Roger sj

**Retraite itinérante**

Chaque jour nous sortons en  
montagne, méditons et célébrons  
l'eucharistie.

**21-28 juillet 2007**

Pierre Guérig sj, Beat Altenbach sj et  
Georges Lugon

**Retraite avec jeûne complet**

**Méthode Dr Buchinger**

**5-16 septembre 07**

Luc Ruedin sj, Anne Michèle Stern en  
collaboration avec un médecin

**Rencontre des Amis et Amis  
de NDR ouvert à toutes et tous**

P. Pedro Arrupe sj, supérieur  
général des jésuites entre 1965  
et 1981, fêterait son 100ème an-  
niversaire en novembre 2007.

La lucidité au sujet du lien entre  
foi et justice, et son attention  
pour les pauvres nous inspirent  
dans les orientations de NDR.

**2-3 juin 07**

Jean-Yves Calves sj, Christoph  
Albrecht sj et l'équipe NDR